

En cliquant sur n'importe quelle des rubriques du "Sommaire" vous accédez directement à la section désirée -
il se peut que certains numéros de page soient approximatifs.
Vous avez aussi accès à un bouton "Sommaire" sur tous les bas de page pour revenir directement au sommaire

Sommaire de la revue du CEP N° 5

L'Eglise et l'esclavage	Dominique Tassot	2
Les lois du marché	Raymond Delatouche	13
Personne ici, hormis nous les terrestres	Guillaume Gonzalez	22
L'expérience de Lignières-en-Berry	Robert Schreiner	25
L'argent fictif peut sauver un tissu social malade	Georges Lardeau	30
DIVERS	Sur les traces de Sainte Hildegarde	33
Le miracle de Wörgl au Tyrol	Alain Lemaître	34
L'Ithaca "hour"	Joëlle Delvaux	39
La naissance du dollar	Michel Tavernier	44
Diminution de la taille des dents au cours de l'évolution de l'homo-sapiens... <i>un cas d'école parmi d'autres.</i>	Dr Jean-Maurice Clercq	46
Principes de la politique familiale	Dr Emile Tremblay	52
BIBLE A propos de l'âne et du boeuf	Yves Germain	59
Turin : l'Ostension du centenaire	Dominique Tassot	61
Ce que nous disent les abeilles	André Boulet sm	67
COURRIER DES LECTEURS		72
UN SAVANT DEVANT LA FOI Avec toute la science du monde nous avons besoin de croire Wernher von Braun (1912-1977)		74
Et pourtant ! Carl Christaki		75

Résumé : On s'étonne souvent que l'Eglise n'ait jamais condamné l'esclave, pourtant l'un des maux les plus graves des sociétés, depuis l'Antiquité. En fait, la prédication de l'évangile a fait beaucoup mieux que de condamner verbalement l'asservissement de l'homme par l'homme : peu à peu, par une lente transformation des moeurs, en créant un milieu de vie différent, elle l'a fait disparaître. C'est si vrai que l'esclavage renaît, sous d'autres formes, dès que s'estompe ou s'absente l'influence civilisatrice du christianisme.

Le 28 avril dernier, le Sénat de Paris commémorait l'abolition de l'esclavage, décrétée le 27 avril 1848 pour toutes les colonies ou possessions françaises. Sans vouloir décrier cette mesure ni amoindrir la figure de Victor Schoelcher, sénateur qui fut l'âme du mouvement abolitionniste dès 1830, force est de constater qu'un décret seul n'a jamais suffi à guérir les tares de la société.

Une première fois l'Abbé Grégoire avait convaincu la Convention de voter l'abolition, le 4 février 1794. Mais Bonaparte rétablit l'esclavage en 1802. Schoelcher lui-même savait que l'abolition resterait sans portée si des mesures d'accompagnement n'étaient pas prises : il voulait encore soutenir la production coloniale, indemniser les planteurs, donner des terres aux affranchis, créer des emplois et assurer la transition sur les plantations de canne à sucre¹. Surtout, et Schoelcher - athée² et franc-maçon³ - ne pouvait le comprendre, la réforme des moeurs doit précéder celle des lois, comme l'esprit précède la matière et lui commande.

Quid leges sine moribus ?... notaient les Anciens. Que pourraient les lois sans l'assentiment des consciences qui régissent les moeurs ?

¹ Discours de G.Larcher, président du comité de parrainage pour la commémoration de l'abolition, J.O. du 28 avril 1998, n°35 S, p.6.

² Discours de J.Habert (Ibid. p.12)

³ Discours de G. Othily (Ibid. p.17)

Voilà pourquoi la suppression effective de la condition d'esclave repose si entièrement sur l'action de l'Eglise⁴. C'est aussi pourquoi l'esclavage renaît, sous diverses formes, dès que la doctrine chrétienne cesse d'influencer une société. Tel est du moins ce que démontre l'histoire des vingt derniers siècles.

Pour s'en convaincre, il faut d'abord revenir sur la condition des esclaves en Grèce ou à Rome. L'Antiquité nous apparaît souvent à travers les oeuvres de ses grands écrivains ou de ses artistes : elles seules ont traversé les siècles... De là une nostalgie peut-être mal placée : car on s'en forge de la sorte une idée aussi déformée que celle des propagandistes qui nous présentaient naguère la Russie comme le paradis des travailleurs !... Athènes comptait 400.000 esclaves pour 20.000 citoyens, et Rome en vit jusqu'à un million⁵.

Dans une notable partie de l'Italie, les esclaves travaillent enchaînés. Le Code justinien (VII, VI, 3) autorise encore le maître à jeter sur le pavé son esclave âgé ou malade. Pour l'industrie, l'esclave travaille enfermé, parfois nuit et jour, dans des "ergastules" souvent souterrains (col. 458). L'esclave fugitif est marqué au fer rouge. Lors de la guerre de Sextus Pompée (36-38 avant Jésus-Christ) 30.000 esclaves révoltés furent suppliciés à mort par leur maîtres et 6.000, dont on n'avait pas trouvé les maîtres, furent crucifiés dans leur ville d'origine.

Aux yeux de la loi, l'esclave est absolument dépourvu de droits, comme un simple animal. "*L'usage, dont on cite des exemples sous l'empire, d'introduire dans son testament une clause expresse pour interdire de séparer de leurs femmes les esclaves mariés, indique assez que jusqu'alors la pratique inverse avait prévalu.*" (col. 459)

⁴ Il est significatif que les discours sénatoriaux ignorent jusqu'au nom d'Henri Wallon, historien de l'esclavage antique. Il fut pourtant le secrétaire du Comité qui prépara le décret d'abolition, mais on le savait inspiré par une fervente foi chrétienne. De même pour le duc de Broglie qui présida une commission semblable sous Louis-Philippe.

⁵ J.Dutilleul, *Dictionnaire de Théologie Catholique*, article "Esclavage", col. 457. Ce grand article ayant largement servi à la présente rétrospective, nous en donnerons les références subséquentes par simple mention des colonnes, dans le corps du texte.

Aucun droit établi, donc, à la vie de famille ou à l'honneur. En l'absence de *justae nuptiae* ("justes" noces) l'esclave n'a autorité ni sur sa femme ni sur ses enfants. A contrario le commerce d'un maître avec sa servante ou d'une matrone avec son esclave n'était pas considéré comme un délit conjugal : la fidélité, au sens antique, se s'entend qu'entre personnes libres.

Et, comme toujours, il s'est trouvé des "clercs"⁶, des lettrés, pour justifier et absolutiser une distinction de fait qui ne rencontre aucun fondement dans la Révélation. Aristote écrit : "*Quand on est inférieur à ses semblables autant que le corps l'est à l'âme, la brute à l'homme ; et c'est la condition de tous ceux chez qui l'emploi des forces corporelles est le seul et meilleur parti à tirer de leur être, on est esclave par nature... L'utilité des animaux privés et celle des esclaves sont à peu près les mêmes. ... On est maître, non point parce qu'on sait commander, mais parce qu'on a une certaine nature ; on est esclave ou homme libre par des distinctions pareilles.*"(Politique, 1, I, ch. II, trad. Barthélémy Saint-Hilaire, col. 459)

La rigueur des textes se voyait parfois tempérée par l'humanité ou l'intérêt de certains maîtres. En concédant aux esclaves le "pécule" sur leur production, on les motivait et on leur permettait, à terme, de s'affranchir... Mais où irait habiter l'esclave affranchi ? Certes quelques esclaves doués apprenaient les lettres et devenaient scribes ou pédagogues !... Mais il s'agit d'une infime minorité qui nous masque plutôt la dure réalité de l'esclavage servile. Surtout, la cité antique faisait ainsi reposer son économie sur le mépris et la haine, et à ce titre certains philosophes païens ont condamné l'esclavage : Lucien, Sénèque, Cicéron...

Fortes paroles qui ne furent d'aucun effet pratique (col. 460).

Et c'est la grande leçon de cette histoire : lorsque le christianisme se répand au sein d'une telle société, on n'y trouve aucune condamnation de l'esclavage, aucune de ces déclarations creuses qui constituent aujourd'hui ce que certains nomment leur "action". **Car l'Eglise a fait beaucoup mieux que de condamner l'esclavage ; elle l'a fait disparaître.** Comment ? En élargissant la notion que l'homme avait lui-même.

⁶ Ici des intellectuels, au sens donné par Julien Benda dans sa *Trahison des Clercs*, toujours actuelle.

En y voyant une image de Dieu d'un côté, un esclave du péché de l'autre, elle rendait dérisoire toute distinction sociologique fondée sur les aléas de l'existence. Au sein d'une société où tout changeait selon qu'on se trouvait homme libre ou esclave, l'Eglise se créa un milieu de vie dans lequel la condition sociale ne régissait plus rien en droit.

Déjà l'épître aux Galates pose l'exacte antithèse de ce qu'avait énoncé Aristote : *"Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; ni esclave, ni homme libre ; ni homme ni femme : vous n'êtes tous qu'un dans le Christ."* (Gal. , III, 28)

Le paganisme avait banni les esclaves du sacerdoce et les ignorait dans son culte. Parmi les chrétiens, en revanche, ils reçoivent les mêmes sacrements et accèdent aux mêmes dignités. La Didascalie⁷ indique en détail la place qu'il faut donner à chacun à l'église : les vieillards seront assis ; les jeunes gens s'assiéront, s'il y a place ; mais elle ne mentionne pas de place spéciale pour les esclaves (col. 467). Grégoire de Nazianze exalte dans un discours la noblesse conférée par le baptême : *"Ne regarde pas comme indigne de toi d'être baptisé avec les pauvres, τ riche, τ patricien, avec des hommes vils, τ maître, avec celui qui fut jusqu'ici ton esclave. Tu ne t'humilieras pas autant que le Christ, au nom duquel tu es aujourd'hui baptisé, et qui pour toi a pris même la forme d'esclave. En ce jour, tu es transformé ; les caractères anciens disparaissent ; une seule marque est imposée à tous : Jésus-Christ."*(P.G., t. XXXVI, col.396-397; ici trad. col. 467)

Le pape saint Callixte est connu pour avoir été esclave et même fugitif ; plusieurs parmi les premiers papes semblent avoir des noms d'esclaves : Evariste, Anicet (col. 468). Le martyr, surtout, réhabilite les esclaves. Les mesures de persécution les comprenaient expressément : eux-aussi étaient forcés à faire des libations et cette mesure révéla l'héroïsme d'esclaves comme sainte Blandine ou sainte Félicité. Sainte Potamienne (d'Alexandrie), comme sainte Dula (de Nicomédis), furent martyrisées pour s'être refusées à leurs maîtres (col. 466).

⁷ Texte grec du 3^{ème} siècle donnant diverses règles pour l'administration d'une église locale.

L'Eglise étend le sacrement de mariage aux esclaves et limite leur astreinte au travail. Les *Constitutions apostoliques* précisent : "*Que les esclaves travaillent cinq jours : le samedi et le dimanche, qu'ils aient le loisir de venir à l'église pour y apprendre la religion. La semaine sainte et la suivante, que les esclaves chôment* ⁸. *La première est celle de la passion, l'autre celle de la résurrection. Et ils ont besoin d'apprendre qui est mort, qui est ressuscité, qui a permis cette mort, qui a ressuscité.*" (L. VIII, ch. XXXIII, ici trad. col. 467)

Ainsi de nouvelles relations se créaient entre maîtres et esclaves. La compassion se substituait à cette haine mutuelle qui effrayait tant Cicéron. Saint Jean Chrysostome écrit : "*Qu'il y ait réciprocité de service et de subordination ; de la sorte, il n'y aura pas d'esclave. Que l'un ne prenne pas la place d'homme libre ; l'autre le rôle d'esclave ; mais il est mieux que maîtres et esclaves se servent mutuellement ; bien mieux vaut être esclave de la sorte que maître dans les conditions opposées.*" (Homélie XIX, n.5, ici trad. col. 470)

Pourquoi cette indifférence qui peut nous choquer ? C'est qu'au fond, sous les apparences, la vraie condition de l'homme est la servitude ; aussi ne s'en libère-t-on qu'en la reconnaissant. "*Tu es esclave, toi qui fut créé ; tu es esclave, toi qui fut racheté !*"⁹ s'exclame saint Ambroise, lui-même patricien et préfet. Et saint Jean Chrysostome : "*Esclave, liberté sont des mots. Esclave, qu'est-ce à dire ? un mot. Combien de maîtres enivrés gisent sur leurs lits, et les esclaves sobres sont là debout. Qui appellerai-je esclave ? L'ivrogne ou le tempérant ? L'esclave d'un homme ou le captif d'une passion ?... L'un a l'esclavage au dehors ; l'autre a sa chaîne au-dedans. A quoi bon posséder les biens extérieurs, si on ne s'appartient pas à soi-même ?*" (De Lazaro, ch. VI, n. 8, ici trad. col. 472).

⁸ Ndlr. A lire ce texte vieux de 1600 ans, si proche de la législation contemporaine sur le temps de travail, on mesure à quel point l'épisode de la révolution industrielle "libérale" ne permit le progrès technique qu'au prix d'une terrifiante régression morale.

⁹ *De Jacob et vita beata*, P.L., t. XIV, col. 603.

La mort même reléguait l'esclave antique dans un *colombarium*, loin de son maître, en notant l'infériorité de sa condition.

Chez les chrétiens, tous deux furent placés côte à côte, et les inscriptions oublièrent ces différences terrestres. Ainsi, peu à peu, les règles et coutumes de l'Eglise pénétraient dans la cité paoyenne comme ces racines qui finissent par faire éclater la roche. Et lorsque les empereurs se convertirent, la législation se modifia tout naturellement en faveur des esclaves : le dimanche fut chômé, même les mineurs purent affranchir. Le Code justinien supprime les ergastules : les évêques eux-mêmes sont chargés de les évacuer. Nombre de services rendus sont récompensés par l'affranchissement. Les maîtres qui forcent des esclaves à la prostitution encourent l'exil ou le travail des mines (Code théodosien). Constantin décrète que les familles ne pourront plus être séparées, et déjà un maître peut être accusé d'homicide. Un peu plus tard, sous le consulat de Mérobaude (383 A.D.), il devient impossible d'accuser un esclave sans s'exposer soi-même à quelque peine en cas de plainte infondée.

Solidement ancrées dans les esprits, ces conquêtes morales devaient survivre à l'Empire romain. Malgré les invasions barbares et les siècles agités qui préludent à la chrétienté féodale, le mouvement se poursuit et, au 10^{ème} siècle, le servage s'est entièrement substitué à l'esclavage. Il s'agit d'une toute autre condition : le serf est maître de sa famille et travaille pour lui-même une partie du temps ; il peut léguer ses biens et témoigner en justice contre un homme libre.

Ainsi, en "dédramatisant" l'esclavage, en le relativisant, en érigeant l'amour du prochain en commandement majeur, l'Eglise permit la plus grande et la plus heureuse transformation sociale qui ait jamais eu lieu. Que cette petite "rédemption" à l'échelle terrestre soit due à la prédication de Jésus-Christ, aucun historien ne peut le nier. Et la preuve a contrario sera donnée par les trois esclavages modernes : l'esclavage musulman, la traite des noirs, puis les goulags.

Après la chute de Constantinople (1453), la Hongrie et le littoral méditerranéen deviennent la proie des razzias turques, et les mœurs de l'Antiquité réapparaissent : on donne au peuple

d'Istanbul le spectacle de prisonniers hongrois et bosniaques forcés de combattre comme des gladiateurs. Les ergastules rouvrent : ce sont les bagnes. A la prise de Tunis, en 1535, on libère 20.000 captifs enchaînés dans des prisons et des caves.

Lors de la bataille de Lépante, la flotte chrétienne délivre 15.000 chrétiens condamnés à ramer sur les galères turques. Racheter des esclaves, ou à tout le moins soigner les malades et assurer aux morts un cimetière chrétien, deviennent pour quelques siècles la plus haute forme de charité. Les ordres religieux s'y adonnèrent tout particulièrement et les lettres des missionnaires nous ont conservé la description de cet esclavage en terre d'Islam : *"Or, ces esclaves de l'Etat ou bien des particuliers étaient réduits à un sort horrible : travaux excessifs, nourriture insuffisante, court sommeil dans d'affreux bouges ; injures et châtiments abominables, voilà pour le corps ; impossible de dire les tortures de l'âme, les outrages à la vertu et les persécution infligées à la foi."*(Mémoires de la Mission, t. II, p. 14, ici col. 483) Saint Vincent de Paul, captif de 1605 à 1607, raconte ainsi sa vente sur le marché de Tunis : *"Les marchands nous vinrent visiter tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un boeuf, nous faisant ouvrir la bouche pour visiter nos dents, palpant nos costes, sondant nos playes, et nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis tenir des fardeaux, et puis lutter pour voir la force d'un chacun, et mille autres sortes de brutalitez."*(Relation du 24 juillet 1607, col. 483)

En 1683 un captif au Maroc, le sieur Mouette, rapporte : *"J'ai vu surtout dans Salé des esclaves attachés à la charrue avec des ânes ou des mules, et contraints par la faim de manger de l'orge avec ces animaux."*

Il est remarquable, dans ces conditions, que les renégats n'aient pas été plus nombreux. Il y eut aussi des gestes admirables : A Alger le Père Angeli, carme, avait reçu l'argent de sa rançon ; il le distribua en aumône et mourut esclave en 1641 (col. 485).

Il fallut la prise d'Alger, en 1830, puis le démembrement de l'empire turc, pour réduire l'étendue de cet esclavage. L'exemple de l'Arabie et surtout du Soudan montre aujourd'hui encore la pérennité de l'esclavage musulman : razzias dans les villages, avec

l'appui de l'armée, châtiments corporels, tortures morales, absences de recours légal, sans compter les désordres ou conduisent naturellement la polygamie et la licence. Il faut garder ces faits en mémoire pour bien juger de l'esclavage en Amérique.

Sans les freins de la loi et de la religion, l'homme tombe dans une barbarie qui montre bien, s'il était nécessaire, l'emprise du péché : il ne trouve plus en lui-même aucune borne à la cruauté. Dans sa relation, le dominicain Las Casas écrit : "*Ce qu'on a voulu appeler la conquête, n'a été qu'un temps d'invasions et de violence plus contraire aux lois de Dieu, de la nature et même des hommes, que celles qui ont signalé la cruauté des Turcs lorsqu'ils ont voulu tourner leurs armes contre les chrétiens (...)* J'ai vu mourir de faim dans l'île (de Cuba) en trois ou quatre mois plus de 7.000 enfants dont les pères et les mères avaient été attachés aux travaux des mines." Hatney, le cacique qui répondait ne pas vouloir aller au ciel s'il pouvait y retrouver les Espagnols, disait des conquérants : "*Ils adorent un Dieu qu'ils appellent Or. Ils ont vu qu'il était parmi nous, et ils veulent nous détruire pour en avoir seuls la possession.*" (col. 489) Las Casas note aussi que le Vénézuéla a été dépeuplé par des Allemands luthériens : "*Leurs moyens furent si atroces que les Espagnols parurent des gens de bien à côté de ces nouveaux spéculateurs.*" (col. 490)

Mais ces excès à l'encontre des indigènes ne requèrent pas l'aval des autorités, comme en terre d'Islam. Très vite le roi et l'Eglise s'unirent pour instaurer un ordre chrétien. Les ordonnances de 1542 déclarent les Indiens libres et vassaux du roi. Et la bulle *Veritas ipsa*, en 1537, pose que les Indiens et les peuples encore à découvrir, même païens, ne doivent pas être asservis.

Certes la couronne n'avait qu'une autorité nominale sur les colonies, mais les missionnaires dénonçaient à la Cour les gouverneurs complices ou ne donnaient l'absolution que sous promesse d'affranchissement des Indiens (col. 497). Cependant, le lucre et la gloire des conquérants exigeaient d'exploiter les mines, de planter et de bâtir sans délais. Un compromis fut trouvé, à l'image d'un Occident devenu mi-chrétien mi-humaniste : on transporta en Amérique des noirs déjà réduits en esclavage dans

leur pays, peut-être 40 millions en trois siècles, le plus souvent avec l'accord intéressé des roitelets africains.

La traite des noirs démontre excellemment l'hypocrisie foncière des disciples de Machiavel. Voltaire, ami de l'humanité, édifia ainsi sa fortune : même si au cours de la traversée mourrait une partie de la cargaison, les bénéfices de la traite étaient considérables, de l'ordre de 900 % ! L'Angleterre la première, avec Penn et Wilberforce, évoqua son abolition.

Les mauvaises langues ont dit que le sacrifice était aisé après l'indépendance de l'Amérique ; d'ailleurs la traite s'y faisait sous pavillon espagnol ou portugais mais avec des fonds anglais et des navires construits à Londres ou à Liverpool (col. 501). En 1862, il transitait encore environ 40.000 esclaves par an de l'Afrique vers le golfe d'Aden et le golfe persique. Aux Etats-Unis, les états du Nord, "anti-esclavagistes", avaient le monopole de la traite, et l'Arkansas fut le dernier à abolir l'esclavage.

Durant ces trois siècles, non contente d'agir sur les dirigeants et sur les lois, l'Eglise prit un soin particulier des esclaves : les instruisant de la religion, les protégeant, veillant à consolider leurs familles et chaque fois que possible, à les faire affranchir. Saint Pierre Claver qui fut 39 ans durant religieux à Cathagènes, avait signé sa profession : "*Pierre, esclave des nègres pour toujours.*" (col. 500) Au Brésil, l'émancipation fut préparée de concert par Léon XIII et l'empereur dom Pedro, en 1888.

On ne peut donc imputer à l'Eglise la survivance de l'esclavage outremer. L'Occident moderne, même chrétien de nom, quittait la dynamique du christianisme pour retomber sous le joug du naturalisme antique. Dès lors qu'on adopte Athènes et Rome comme modèle de civilisation, l'asservissement des métèques trouve aussitôt sa justification : il sert la grandeur et le rayonnement d'un Etat - royaume ou république - en passe de devenir la référence suprême .

Avec le matérialisme athée, les dernières entraves morales à l'exploitation de l'homme par l'homme devaient céder. L'Eglise se voit désormais exclue du conseil des dirigeants. Il ne s'agit plus pour eux de paraître l'écouter - du moins tant que leurs intérêts ne sont pas en jeu -, il s'agit de la détruire, et avec elle la vision d'un homme né pécheur, mais racheté en puissance. Or, selon le mot du

cardinal Pie : "*quand le Christ ne règne pas par les bienfaits de sa présence, il règne par les calamités de son absence.*"

L'esclave antique pouvait parfois tomber sur un bon maître ; dans le cas inverse, il subissait l'arbitraire d'une personne qui pouvait changer, ou mourir, dont les passions ou les intérêts demeuraient intelligibles... Le numéro matricule des camps de travail, lui, devient l'esclave d'une machine impersonnelle dont les raisons échappent à ses propres chefs. De là cette démesure dans un asservissement que son caractère mécanique prive de toute compassion.

Avec les goulags, l'"humanisme" de l'homme sans Dieu montre son vrai visage : celui d'une nature humaine corrompue jusqu'à la racine, toujours semblable à elle-même de l'extrême-orient jusqu'à l'extrême-occident.

La justification économique de l'esclavage est évidente : c'est l'exploitation la plus rationnelle de l'homme par l'homme, puisqu'elle ne rencontre aucun frein. Dans l'Empire romain comme en Amérique, l'esclavage permit de défricher et de mettre en valeur de vastes espaces que les colons libres n'auraient pu cultiver que progressivement, à proportion de leur croissance démographique.

Les grands travaux entrepris sous Staline, comme le canal de la Baltique à la mer Blanche, procèdent de la même logique. Déjà Trosky avait déclaré¹⁰ que l'idée de "*l'improductivité du travail forcé n'était qu'un préjugé bourgeois.*" Comme il était exaltant de faire servir les "asociaux" et les ennemis de la Révolution au triomphe de cette même Révolution ! Certes l'incurie soviétique ne permit guère les succès espérés, si ce n'est dans les mines d'or du nord-est de la Sibérie et, à cet égard, l'organisation des camps nazis l'emporte de loin.

Aujourd'hui le travail forcé est loin d'avoir disparu : on compte 55 millions d'esclaves en Inde, 16 millions de détenus en Chine, plus d'un million d'esclaves en Arabie (en y incluant les émirats). Il faudrait y ajouter les 300 millions d'enfants, selon l'UNICEF, qui sont eux-aussi "*travailleurs forcés, esclaves sexuels, soldats malgré eux, mutilés à des fins de mendicité,*

¹⁰ N.B. Le Goulag fut créé en 1920.

victimes du trafic d'organes, etc... Rien ne leur est épargné sur ces nouveaux marchés d'esclaves, dont Mme Internet peut être un vecteur."¹¹ Un procès s'ouvrait le 7 septembre à Nanterre contre un réseau de 30 marocaines qui achetaient des jeunes filles dans leur pays entre 30.000 et 35.000 francs, puis les prostituaient et les mettaient aux enchères à Paris¹².

Or n'est pas la présence du mal en son sein qui condamne une société, mais la manière dont elle réagit à son encontre.

L'hypocrisie de ceux qui tolèrent aujourd'hui les razzias d'esclaves au Sud-Soudan¹³ ou qui commercent sans curiosité excessive avec des empires dont nombre de produits manufacturés sont issus du Goulag ou du Laogao, ne le cède en rien à celle des puissances coloniales qui favorisèrent la traite des noirs.

Ainsi, toute régression dans l'influence civilisatrice de l'Eglise, se traduit par une résurgence de l'esclavage. Lorsque la volonté propre des uns ou des autres, du petit nombre ou du plus grand nombre, devient le critère du bien, l'esclavage du péché peut régner sans partage. Or il est la source de tous les autres.

Quand Jésus-Christ déclare que son joug est doux et son fardeau léger, Il ne veut nullement enseigner qu'il est loisible à l'homme de choisir entre tel ou tel joug et l'absence de pénibilité, entre tel ou tel fardeau et l'absence de croix. Là n'est pas le dilemme, mais entre le joug du Christ et l'autre joug : celui de l'Autre, cet Adversaire, ennemi du genre humain, qui ne réclame que d'asservissement et d'esclavage.

¹¹ Intervention au Sénat de M^{me} Hélène Luc (28 avril 1998, J.O. n° 33 S).

¹² *Présent* du 9 septembre 1998.

¹³ Le Soudan (nom arabe de l'antique Nubie) est l'un des plus anciens royaumes chrétiens, évangélisé au 6^{ème} siècle, dès avant la naissance de Mahomet.

SCIENCE

Les lois du marché¹ Raymond Delatouche²

Résumé : Au temps où les "lois d'airain" du marché provoquent d'innombrables désordres économiques, il n'est pas inutile de s'informer sur l'origine de ces prétendues "lois". On découvrira ici dans quel contexte se sont forgées les règles du marché médiéval; a contrario, on comprendra pourquoi un contexte social et géopolitique différent en ôte aujourd'hui toute la sagesse et l'équilibre.

On pense souvent que le libéralisme est d'hier, tout juste précurseur de la révolution industrielle qui en serait la justification, voire la conséquence. Voici peu, un économiste renommé, ancien ministre de surcroît, se défendait d'avoir usé de la taxation des prix, "*cette pratique moyenâgeuse*". Pour lui, comme pour la plupart de ses confrères, "*the dark ages*", "*les siècles obscurs*", non contents de proscrire le prêt à intérêt, ont étouffé l'initiative économique sous les règlements, les taxes, les péages; bien entendu ils n'ont pu que demeurer dans leur obscurité, obscurité telle qu'il est inutile d'y regarder de plus près.

En réalité, le Moyen Age a réussi son développement grâce à l'économie de marché, à la libre concurrence. Il a même empiriquement construit ce que les économistes appellent le marché concurrentiel parfait.

¹ Extrait du livre "*La Chrétienté médiévale, un modèle de développement*", (Téqui, 1989), pp.116 sq.

² Ancien élève de l'Ecole des Chartes, R.Delatouche fut, avec Régine Pernoud, un redécouvreur du Moyen Age. Mais il fut aussi un promoteur des coopératives paysannes, fondant notamment l'Union mayennaise agricole. Pour comprendre cette personnalité attachante, lire les "*Entretiens avec Raymond Delatouche*", par Claire Touchard (Mame, Paris, 1993).

La théorie de la concurrence parfaite

A la lecture des manuels, le marché concurrentiel parfait apparaît comme un modèle théorique, élaboré pour analyser la formation des prix par le jeu de la concurrence.

Quatre conditions sont reconnues à la concurrence parfaite : **la transparence** : les opérations doivent être instantanément connues de tous les opérateurs ; **l'homogénéité** : les unités de chaque produit présenté sont interchangeables ; **l'atomicité** : acheteurs et vendeurs sont en tel nombre et capacité qu'aucune décision individuelle ne peut, à elle seule, fausser le jeu de l'ensemble ; **la libre entrée** : le marché est ouvert à tout intervenant potentiel.

Le prix d'équilibre résulte mécaniquement de la confrontation de l'offre et de la demande. Sur le long terme, il s'établit au niveau du prix de revient; il est exclusif du profit pour le producteur.

On ajoute qu'il existe "*des marchés concrets aussi voisins que possible du marché concurrentiel parfait..., par exemple les Halles de Paris, les Bourses tant de valeurs mobilières que de matières premières, spécialement agricoles*" (C. Milhau). Mais l'essentiel de la vie économique, à savoir l'économie industrielle, est régi par la concurrence dite monopolistique.

Une élaboration empirique

A la vérité, la sagacité des premiers économistes s'est exercée sur le marché qu'ils avaient sous les yeux, et qui n'était en rien une construction théorique. Il était le fruit d'une élaboration empirique qui s'est poursuivie tout au long de l'expansion urbaine et qui vise à assurer au mieux l'approvisionnement des villes.

Le marché, étymologiquement le lieu où sont rassemblées les marchandises, est une institution spontanée dès qu'il y a gros village, bourg, embryon de ville: les paysans y viennent pour y trouver ce qui leur manque, en échange de ce qu'ils ont en trop; les citadins, pour se procurer des denrées alimentaires et certaines matières premières - laine, textiles - en échange de ce qu'ils fabriquent.

Le paysan y trouve la quasi-certitude de vendre, sans démarche commerciale particulière, sans porte-à-porte que ne justifierait pas sa faible production; le citadin, celle d'acheter, sans avoir à quêter à travers la campagne.

Le seigneur s'y intéresse d'abord pour des raisons fiscales: le mouvement des marchandises est l'occasion de la perception d'une taxe, le tonlieu. Les villes n'ont abandonné que récemment "l'octroi"; souvent encore, elles perçoivent un droit de place au marché. Cette appréciable source féodale de revenu fait l'objet de concessions, de partages, de négociations dans les donations, dans les chartes de franchises.

Le ravitaillement des villes

Les pouvoirs publics se préoccupent du marché dès que le ravitaillement des habitants, du fait de leur nombre, commence à faire problème.

Car, entre fournisseurs agricoles et consommateurs urbains, la partie n'est pas égale. L'agriculture, vivrière, produit principalement pour elle-même sa nourriture, son vêtement, ses redevances ; le débouché est secondaire. Ce qu'elle a à vendre, ce sont les surplus qu'engendre une production soucieuse de sécurité. Si l'on veut s'assurer toujours assez, en dépit des aléas, il faut s'organiser pour produire normalement trop. C'est sur ce trop, ce surplus, le "produit net", que compte la ville. La ville vit de "restes", d'"occasions".

Le paysan a des besoins qu'il ne peut satisfaire par ses propres moyens : outils en fer, ustensiles ménagers, par exemple. Il a même de plus en plus de besoins à mesure que sa situation s'améliore. Mais ce ne sont pas des besoins urgents, immédiats.

Le citadin s'offre à satisfaire ces besoins agricoles. Mais son besoin à lui, manger, est quotidien, sous peine de mort.

Depuis toujours, le paysan connaît le chemin du marché. Reste qu'il ne soit pas tenté de faire chanter le citadin, d'abuser de sa prédominance, de son *food power*, pour faire monter les enchères.

L'imagination des vieux administrateurs entre en action: "Quand on n'est pas le plus fort, il faut être le plus fin". Et l'on voit

se dessiner empiriquement cette construction admirable de finesse et de psychologie, le marché légal.

Le marché légal finira, pacifiquement, par inverser totalement les situations. Le citoyen était menacé de tomber sous la domination du paysan qui détenait la clef de sa subsistance. Le paysan gardera toujours la clef, mais lui-même, librement et avec joie, renoncera à s'en servir.

Le citoyen est groupé, naturellement, par sa résidence, son travail. Le paysan est isolé, naturellement, par sa résidence, son travail. Le paysan sera dominé jusqu'à ce que mort s'ensuive. *Vae soli*, malheur à l'homme seul.

Les Halles de Paris

Dans une thèse de 1958, Jean Martineau a étudié l'histoire des Halles de Paris, lesquelles, de par ses fonctions, il connaissait de première main³. Son livre nous conduit de la création par Louis VI le Gros, au début du XII^e, jusqu'à la Révolution. Il éclaire singulièrement le passé et le présent de l'économie mondiale. On s'étonne qu'il n'ait pas fait plus de bruit dans le monde tant des historiens que des économistes.

On le complètera par le monumental *Traité de la Police* de Delamare. Delamare est un de ces administrateurs cultivés des XVII^e-XVIII^e siècles, qui ont rassemblé en d'énormes in-folio le trésor de leur expérience et de leur érudition⁴.

Les Halles de Paris, "le ventre de Paris", sont un type conduit à sa perfection du fait de leur situation unique: Paris, le siège de la Monarchie, où elle vit au contact d'une population énorme et volontiers turbulente; Paris, dont la subsistance a toujours constitué "*le souci majeur de nos rois*" (Delamare).

Toutefois, les pratiques qui s'y développent se trouvent à des degrés divers dans toutes les agglomérations un peu importante.

A lire Martineau, se dessinent sous nos yeux les quatre caractères de marché concurrentiel parfait.

³ Jean Martineau, *Les Halles de Paris, des origines à 1789*, Paris, 1960, 272 pp.

⁴ Delamare, *Traité de la Police*, Paris, 1729, 4 vol., in-f^o.

La transparence

La transparence: les opérations sont concentrées en un seul lieu, délimité; à tel jour de la semaine, entre des heures d'ouverture et de fermeture, impératives. Cela arrange le paysan: on ne se dérangera qu'une fois la semaine. Les prix se discutent au grand jour. Toute vente par un producteur est prohibée en dehors du marché, même le long de la route. Il est interdit aux commerçants, aux détaillants, aux "regrattiers" d'aller à la rencontre des livreurs pour traiter hors du marché.

L'homogénéité

L'homogénéité: les marchandises sont présentes en unités rigoureusement semblables. Les poids et mesures sont contrôlés - le marché couvert d'Auvillar, près de Valence d'Agen, conserve encore les boisseaux, la balance, l'aune, les poids étalons. Les produits élaborés sont conformes à un type déterminé - c'est l'origine de présentations locales, le fromage de Brie, le jambon de Bayonne. La toile de Laval comporte une certaine densité de fils. La qualité est vérifiée par des experts-jurés, les *probi homines* - les "langueyeurs" de porc examinent les langues, pour déceler les porcs ladres, infestés de cysticerque, transmetteur de la trichinose. La saisie sanctionne les vices.

L'atomicité

L'atomicité: toute entente, toute coalition entre acheteurs, de nature à influencer sur les cours, est rigoureusement proscrite. On va jusqu'à interdire les réunions au cabaret, durant le marché.

La libre entrée

La libre entrée: le marché est public, ouvert à tous.

Quelques coups de pouce supplémentaires viennent conforter l'acheteur. Toute la marchandise doit être physiquement présente à l'ouverture. *"C'est une maxime constante dans la police, écrit Delamare, et qui est confirmée par l'expérience de*

tous les temps, que chaque espèce de marchandises, et principalement de celles qui concernent les vivres, doit être rassemblée dans un même lieu, autant qu'il est possible, et du moins certains jours de la semaine, si l'on veut faire paraître l'abondance et, par une suite nécessaire, en procurer le bon marché."

Faire paraître l'abondance, voilà le mot-clef; la faire paraître par l'effet de masse, même si elle est factice, d'autant plus lorsqu'elle est précaire. Voilà le remède souverain contre la panique, la rétention de marchandise, l'accaparement, la flambée des cours, la disette pratique.

Un marché des consommateurs

Le marché est organisé pour le consommateur. Le début du marché lui est réservé; seul il peut opérer, à l'exclusion des "regrattiers", la bête noire de toute les administrations, des détaillants en boutiques, qui sont à l'abri de la concurrence parfaite dans leur petit monopole de quartier, de gentillesse, de disponibilité, de relations personnelles; à l'exclusion des commerçants en gros, exportateurs.

Et même plus tard, lorsque les commerçants sont admis et qu'un consommateur assiste à une opération qu'il juge avantageuse, ce consommateur peut intervenir, prélever son nécessaire, au prix accordé devant lui. Parfois, le premier prix demandé par un vendeur est considéré comme un plafond pour toutes les ventes ultérieures.

Toute la marchandise doit être liquidée à la fermeture; il faut faire place nette; il n'y a pas de retour possible à la ferme. Les derniers moments, c'est "l'heure des pauvres" qui prennent à bon compte ou pour rien ce qui reste.

Le périmètre de protection

Pour concentrer le maximum de produits au marché, un monopole lui est réservé; aucun autre marché ne peut être ouvert à l'intérieur d'un périmètre de protection. Les voies d'accès, routes, rivières, sont améliorées. Paris s'entoure de cercles, variables

selon les marchandises, en-deça desquels est prohibé tout achat direct par les négociants; cercles caractérisés par la perception de taxes sur les convois centrifuges et dont sont exempts les convois centripètes.

Le rayon des blés est de huit, puis de dix lieues: l'aller et retour est possible dans la journée, à condition de partir tôt et de ne pas lanterner sur place; le futur laboureur, pressé de rentrer chez lui, relâchera les prix pour en finir plus vite.

L'atomicité paysanne

On voit que tout est conçu pour favoriser l'isolement du paysan, en tirer parti; pour le détourner du contact personnel et continu avec le consommateur. La production va évoluer comme un phénomène autonome, physique, inconscient, obéissant à sa dialectique propre - assolements, orientations naturelles, conditions et aléas climatiques...

Vienne la révolution industrielle, cette atomicité paysanne, devenue atavique, sera lourde de conséquences.

Le piment du jeu

Quant au prix, il résulte mécaniquement, impersonnellement, de la confrontation de l'offre et de la demande; il s'impose comme un phénomène naturel; comme lui, il est imprévisible. Et cela ajoute au système le piment du jeu. Le paysan porte au marché une certaine quantité de produits; il ne sait absolument pas ce qu'il en tirera; il sait seulement qu'il n'aura pas à le ramener chez lui.

Avec la certitude de vendre; avec l'impression qu'on est libre d'aller au marché ou de rester chez soi, que là-bas on discutera, on marchandera, en connaissance de cause, à l'abri des manoeuvres, des tromperies d'un acheteur à domicile, le piment du jeu explique l'attachement incroyable du paysan à une institution conçue pour confisquer son profit; il rend compte de l'acharnement passionnel de certains expéditeurs qui usent leur vie à une activité qui, alternativement, les enrichit et les ruine.

Le juste prix

Les moralistes mettent le sceau à l'institution en sacralisant le prix du marché, qui définit le "juste prix". Pour eux, le prix de marché est un fait inéluctable, un phénomène naturel, sans connotation morale; il s'impose.

Ce qui est immoral c'est une manoeuvre qui fausserait le jeu, qui permettrait de profiter du jeu, l'accaparement, la coalition...

Les vieux théologiens du Moyen Age sont les ancêtres du libéralisme. Il faudra le désordre inhumain du XIX^e siècle pour modifier leur jugement, pour les amener à la conception du "juste salaire", et par conséquent du "juste prix", celui qui pourvoit aux besoins normaux, épargne comprise, du travailleur et de sa famille.

A y réfléchir, ce n'est pas tellement leur doctrine qui aura changé, mais le contexte économique. Au XIII^e, le producteur alimentaire, le paysan prélève à la source son nécessaire familial, son SMIG dirions-nous. Grâce à la tenure perpétuelle, il s'approprie son investissement. **Ce qu'il vend c'est un surplus**, la part du don gratuit dans sa production. La communauté profite comme lui de l'abondance du don gratuit; comme lui, elle souffre de ses manques. Ils sont associés dans la bonne et la mauvaise fortune.

Le résultat

Le résultat est remarquable. Nous l'avons vu à Strasbourg, avec le graphique de Grandamy: en 1420-1430, au temps de Jeanne d'Arc, cinquantes salaires horaires pour un quintal de blé, ce qui ne se reverra qu'en 1921; trente salaires horaires en 1460-1470, l'époque de Louis XI - le prix de 1935, année catastrophique pour le cultivateur du XX^e siècle.

En pleine guerre de Cent ans, le *Journal d'un bourgeois de Paris*, sous Charles VI et Charles VII, signale à maintes reprises l'abondance aux Halles.

A la veille de la Révolution, moment de la plus forte expansion démographique depuis le XII^e siècle, un détracteur

systematique de l'Ancien Régime, Sébastien Mercier, dans son tableau de Paris, ne peut taire son admiration: "*La police des grains pour Paris s'approche de la perfection. Le pain s'y maintient, depuis plusieurs années à un taux raisonnable.*"

Marché et développement

Le marché a joué puissamment son rôle dans le développement économique. "*(Il) a assuré aux bourgeois le bienfait de la vie à bon marché*" (Pirenne). Grâce à lui un secteur primaire et primordial, une agriculture familiale libre, prospère et féconde, assurée préalablement d'une solide base foncière, a nourri de son "produit net" au prix coûtant, et de ses hommes en excédant, une expansion urbaine, secondaire et tertiaire, remarquable. Dans cette France "maîtresse en agriculture", le produit net dépasse les besoins intérieurs; le surplus est exporté vers des régions moins favorisées, source du "bon commerce" des physiocrates.

Le "produit net" a nourri la croissance; il l'a aussi mesurée. La croissance médiévale est équilibrée.

Personne ici, hormis nous les terrestres

Guillaume Gonzalez¹

Résumé : Est-il probable que d'autres êtres corporels vivants et intelligents existent ailleurs dans l'univers ? Considérant toutes les conditions physiques et chimiques nécessaires (mais non suffisantes) à l'apparition et à l'entretien de la vie, l'auteur n'hésite pas à répondre : non !

Sommes-nous seuls dans l'univers ? Telle est la question la plus souvent posée aux astronomes. Toujours fascinés à l'idée d'extraterrestres intelligents, les gens se pressent pour voir des films tels que "*les Hommes en Noir*" et "*Contact*", ou pour regarder avec fascination les images de Mars que nous envoie le satellite Pathfinder.

Ma réponse à cette question prend presque toujours mes interlocuteurs au dépourvu : "Très vraisemblablement, oui, nous sommes les seuls". En effet, quand on observe les données astronomiques avec un esprit ouvert, on comprend à l'évidence pourquoi nous n'avons jamais trouvé aucune preuve d'intelligence extraterrestre.

La question ne s'était pas posée sérieusement aux astronomes avant les années 1960. En 1966, Carl Sagan² et Joseph Shklovski estimèrent que la Voie Lactée comportait un millions de planètes habitables. Mais leur calculs ne reposait que sur deux contraintes : le type de l'étoile-parente, et sa distance à la planète. A mesure que notre connaissance de l'univers s'est accrue, les astronomes ont dû ajouter bien des contraintes à cette liste. Il est clair, aujourd'hui, que la première estimation avait été fantastiquement optimiste.

La première étape pour calculer la probabilité d'une intelligence extraterrestre consiste à déterminer les conditions biologiques nécessaire à la vie.

¹ G.Gonzalez est chercheur en astronomie à l'Université de Washington. Outre cette qualité de l'auteur, l'article présente un autre intérêt : il a été publié dans le *Wall Street Journal* du 16 juillet 1997.

² Ndlr. Astronome et vulgarisateur très médiatisé outre-atlantique, C.Sagan est un propagandiste engagé de la théorie de l'évolution.

Etant donné que les lois de la physique et de la chimie sont universelles³, nous pouvons raisonnablement inférer les principales à partir des observations faites sur Terre. Les éléments de base nécessaires à la vie sont l'eau à l'état liquide, une source d'énergie stable à long terme et un certain nombre d'éléments chimiques : les bactéries ont besoin d'hydrogène, de carbone, d'azote, d'oxygène, de sodium, de magnésium, de phosphore, de soufre, de chlore, de potassium, de calcium, de manganèse, de fer, cobalt, cuivre, zinc et molybdène ; le corps humain requiert en outre dix autres éléments. Bien sûr, ces seuls ingrédients de base ne suffisent pas à garantir l'apparition de la vie : qui veut cuire un gâteau doit encore suivre soigneusement la recette.

Pour déterminer la probabilité d'une vie intelligente ailleurs dans la Voie Lactée, nous devons considérer conjointement les conditions nécessaires à l'apparition du vivant et aussi celles nécessaires à son entretien. Exemples du premier groupe : une source d'éléments lourds, requis pour composer une planète semblable à la terre avec les organismes qu'elle contient (ceci exclut d'emblée la plupart des étoiles "vieilles", qui se composent d'hydrogène et d'hélium) ; une source d'éléments radioactifs qui maintiendront la chaleur interne de la planète (ceci exclut les étoiles "récentes") ; et une source d'eau liquide (qui peut provenir des comètes).

Ces contraintes limitent les lieux de la Voie Lactée où la vie aurait pu surgir. Les éléments lourds sont plus abondants dans les régions intérieures de la galaxie, et des planètes semblable à la terre n'auraient pas pu se former tôt dans l'histoire de la Voie Lactée car la concentration d'éléments lourds était trop faible. Il n'existe qu'une mince "fenêtre d'opportunité" -tant dans l'espace que dans le temps- pour que la vie ait pu apparaître dans la Voie Lactée.

Les conditions nécessaires au maintien de la vie diffèrent, de celles nécessaires à son apparition et, dans certains cas, semblent les contredire.

³ Ndlr. C'est le "principe cosmologique", évidemment indémontrable. Mais sans cette hypothèse, toute astrophysique serait impossible. L'unité de la Création requiert toutefois une harmonie générale de l'univers, ce qui va plutôt dans le sens du principe cosmologique.

Citons : la présence d'une grande lune pour stabiliser l'axe de la planète dans ses oscillations et ralentir sa rotation ; l'absence de nova et de supernova à proximité ; une orbite circulaire dans le plan de la Voie Lactée ; et la présence d'une "géante gazeuse" -une planète telle que Jupiter- pour réguler le flux des comètes. Je pourrais ajouter à cette liste plus de deux douzaines d'autres contraintes astronomiques.

De récentes découvertes en astronomie affaiblissent fortement la cause de la vie extraterrestre, en montrant à quel point l'univers est dangereux. Les explosions de rayons gamma produisent finalement beaucoup plus de radiations qu'on ne le croyait. Avec le télescope spatial Hubble, les astronomes ont pu observer que la plupart des grandes galaxies abritent de massifs trous noirs à leur centres, lesquels émettent aussi de prodigieuses quantités de radiations nocives. Et le lien entre le cratère d'un météore près de Chicxulub, au Mexique, et la disparition des dinosaures, montrent combien la vie est vulnérable à la moindre catastrophe planétaire⁴.

Alors que penser de ces découvertes récentes dans notre propre système solaire - la présence de vie sur une roche provenant de mars, l'an dernier, et la preuve indirecte d'un océan sous la surface de la lune de Jupiter, Europa ? Les recherches complémentaires sur la roche martienne ont fortement amenuisé la thèse de la vie sur Mars. Et l'existence éventuelle d'eau sous la surface d'Europa est loin de garantir la présence de la vie. La leçon qu'il convient de retenir de ces images spectaculaires transmises par la dernière mission Mars, n'est pas que la vie pourrait y exister, mais que sur la planète pourtant la plus semblable à la Terre dans le système solaire, les conditions semblent trop rudes même pour une vie rudimentaire.

Au lieu de se demander : "Sommes-nous seuls ?" nous devrions plutôt nous dire : "Pourquoi sommes-nous ici ?"

⁴ Ndlr. Ayant répudié toute catastrophe à l'échelle terrestre (surtout rien qui fasse penser au Déluge biblique !...), les évolutionnistes en sont réduit à déplacer le problème en le renvoyant dans l'espace. Mais, si le principe cosmologique est vrai, pourquoi refuser à notre globe le droit d'abriter ces catastrophes dont on fait bien état pour d'autres astres .

HISTOIRE

L'expérience de Lignières-en-Berry¹

Robert Schreiner

Résumé : Des monnaies fictives, créations éphémères et gratuites, ont déjà sauvé des économies malades, avec pour seule posologie leur circulation à tout prix, pour rétablir et vivifier les échanges vitaux. Dans les années 1950, le village français de Lignières-en-Berry en a fait l'extraordinaire expérience.

Les pouvoirs de l'argent ne seraient-ils obscurs que pour les financiers et les économistes ? L'expérience vécue que nous allons vous relater tiendrait à le confirmer : quelques précurseurs ont exploité les mécanismes monétaires pour leur profit et celui de leur collectivité.

C'est dans le numéro de mai 1958 de la revue "*Science et Vie*" que l'on peut trouver le plus facilement un récit de cette expérience. L'auteur, Etienne Dugue a titré : "*La monnaie accélérée*". Quelques sous-titres en extraient la sensationnelle substance : "*50 000 francs (anciens) font vivre tout un village*", "*Deux fauchés tiennent tête à la Banque de France*", "*La Révolution économique la plus audacieuse tentée en France depuis John Law*". Voilà qui incite à aller plus loin...

Petit bourg du Cher, non loin de Saint-Amand-Montrond, Lignières-en-Berry comptait 3.500 habitants au siècle dernier. En 1956, il n'en reste plus que 1.775. Sans eau potable ni égouts, le village n'est plus la cité prospère de jadis . L'ouvrier n'y trouve plus de travail. L'artisan dépérit, les valeurs mobilières

¹ Cet article, ainsi que les deux suivants, est repris d'un dossier de synthèse sur les "systèmes d'échanges locaux" (S.E.L.). Disponible auprès de Silence, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon (65 F Franco).

s'effondrent, le jeune paysan abandonne sa terre, le commerçant attend un client qui ne vient pas, l'exode des jeunes s'amplifie.

Georges Lardeau, directeur de cinéma, et Pierre Tournade, maire du village, cherchent des remèdes à la situation. Ils décident de faire distribuer des bons de ristourne les jours de foires et de marchés, ce afin d'encourager les fermiers des environs à effectuer leurs achats en ville. Las ! Les bons restent stockés au fond des tiroirs, tout comme les billets de banque.

Ces bons révélèrent le mal dont souffrait Lignièrès : une mauvaise circulation de l'argent.

"Le sauveur"

Un ancien joaillier, nommé Soriano, ayant lu Gesell et tenté une expérience dans la région niçoise dans les années 30, entendit parler de l'expérience de Lignièrès et vint conseiller ses promoteurs. Cet homme avait percé le mystère de la prétendue "valeur" de l'argent et découvert que l'étalon-or était un mythe. Soriano constate que, lorsque la quantité d'argent en circulation ne correspond pas à l'accroissement de la production de richesse réelle, il y a déséquilibre pouvant mener au désastre économique. Ce qui est bêtement évident : si tout le monde économisait tout son argent, tout le commerce et toute l'industrie seraient immédiatement paralysés.

Le joaillier constate aussi qu'il n'y a pas d'activité sans profit ; mais il ne distingue pas le profit réel (les matières, les services, le bien-être) du profit symbolique : l'argent. Lacune qui empêcha peut-être ses théories de franchir les feux de la rampe. Mais il sait qu'il n'y a pas de profit (symbolique) sans échange et que des échanges fructueux impliquent une circulation constante de l'argent. Plus l'argent circule, plus la prospérité est grande, en déduit-il.

Conséquence des constatations précédentes, il faut donc pénaliser l'immobilisation de l'argent ! C'est donc le contraire du principe du bas de laine.

L'idée de Soriano n'était pas originale : la SNCF, après la guerre, avait exploité ce système ! Elle taxait toute marchandise qui n'était pas immédiatement déchargée. Le résultat fut

foudroyant : avec moitié moins de wagons qu'avant guerre, le tonnage transporté par kilomètre fut triplé.

Constatation qui permit à Soriano de faire l'analogie suivante : *"L'argent n'est rien en soi ; il sert uniquement de véhicule à la richesse (réelle). Le billet qu'on thésaurise, qu'on met dans un bas de laine , est comme un wagon abandonné sur une voie de garage avec toute sa marchandise !"*

Notre trio se mit donc à émettre une "monnaie" originale appelée : *"bons d'achats"*. Au dos de chaque bon, il y avait douze cases. Chaque mois, son possesseur devait y coller un timbre de 1 % de sa valeur pour qu'il reste utilisable. C'était la taxe sur l'inertie. On avait donc intérêt à se débarrasser au plus tôt du "bon" soit en le dépensant, soit en l'échangeant contre sa valeur en argent officiel, opération qui exigeait le paiement d'une taxe de 2 %. Cet échange se faisait au siège de la "Commune libre de Lignières-en-Berry", forme d'association permettant d'organiser légalement la diffusion des "bons" qui étaient, par ailleurs, garantis par une somme déposée en banque.

Le premier *bon* fut passé à la quête du dimanche ! En moins de deux heures, il revint trois fois, pour échange, à la Mairie de la "Commune Libre". Les gens n'avaient pas confiance dans ce bout de papier. Puis, peu à peu, les petits billets, lâchés au compte-gouttes, furent pris d'une véritable fièvre circulatoire. Ce fut le succès ! Fermiers et grossistes adhérèrent au système et acceptèrent les bons en paiement de leurs fournitures, cochons, oeufs, volailles, lait, etc. Ils remployaient les bons pour régler leurs achats en ville. Les transactions se sont accélérées. Ainsi, on cite le cas d'un *bon* de 300 F revenant chez le même commerçant trois fois en moins de deux heures !

Pour les commerçants, les affaires reprenaient enfin. Et ils ne se plaignirent pas d'avoir à payer 1 % sur les bons restant en caisse à la fin du mois : leur 30 % de bénéfices compensèrent largement cette dépense. Quant aux salariés, ils pouvaient échanger leur salaire contre des bons, avec une prime de 5 %. Cette trouvaille fut populaire : elle augmentait aussitôt le pouvoir d'achat de 5 % ! Et cette prime était facilement financée par la taxe mensuelle de 1 %.

Les ennuis

Sur demande de la Banque de France, la police judiciaire vint enquêter : l'Etat, seul, a le droit de frapper monnaie.

Mais les bons étaient irréprochables et le dépôt de couverture bien solide (Il était devenu inutile en pratique ; ce n'était qu'une concession à la loi). En examinant les billets, que virent les inspecteurs ? Au recto : la devise "*A coeur vaillant rien d'impossible*" et, en filigrane : "*Si tous les gars du monde voulaient se donner la main*", avec la signature des responsables de la commune libre.

Au verso, se trouvait l'emplacement pour les timbres et deux slogans : "*L'argent est trop difficile à gagner, il ne faut pas le gaspiller*", et : "*Utilisez les bons d'achats, épargnez la monnaie de l'Etat*".

Cette dernière formule permit à Pierre Tournade de faire remarquer que l'opération était conforme aux recommandations du ministère des Finances qui, à cette époque, cherchait à développer l'épargne.

En moyenne, il circulait 50 000 F de bons à Lignièrès (500 Francs nouveaux) par jour. Une somme ridicule mais suffisante pour les besoins du canton. La circulation était strictement contrôlée. Les responsables pouvaient augmenter ou baisser le montant de la taxe, augmenter ou diminuer le nombre de billets en circulation de façon à "coller" aux besoins de la collectivité et à la conjoncture économique, comme le diraient les spécialistes.

Qu'est-ce que l'argent ? En écoutant leur intérêt personnel, les Ligniérois ont su mieux répondre que bien des économistes : "c'est le moteur qui fait tourner l'économie".

"*Notre monnaie*", disaient Lardeau et Tournade, *a la propriété de conjuguer l'intérêt individuel avec l'intérêt collectif*".

Cette expérience s'est passée en 1956. Aujourd'hui, il ne circule plus de "bons d'achats" à Lignièrès. Pourquoi l'expérience s'est-elle arrêtée ? G.Lardeau donne la réponse éloquente : "*parce que cela marchait trop bien et que le gouvernement français avait peur que l'expérience ne fasse des émules*".

On peut se demander aussi pourquoi ce système monétaire avantageux, pratique, facilement réalisable, n'a-t-il pas eu

d'imitateur ? Pourquoi les économistes ne se sont-ils pas rués à Lignières ? S'il y a des raisons à leur indifférence, à l'incompréhension, à la passivité de tous ceux qui eurent connaissance de cette affaire (nullement discrète), il faut probablement suspecter d'autres causes que les facteurs strictement économiques et financiers.

L'argent fictif peut sauver un tissu social malade

Georges Lardeau

Résumé : Georges Lardeau, l'un des initiateur du système des bons d'échange à Lignières-en-Berry, livre son témoignage et expose les raisons qui ont conduit la municipalité à stopper l'expérience.

J'ai participé à l'expérience de Lignières-en-Berry qui a eu lieu dans les années 50. Je suis un dinosaure - ou un précurseur - sans doute les deux. Cette expérience était fondée sur la monnaie franche, d'après les données de Gesell¹, et elle a fonctionné d'une façon extraordinaire. Pourquoi l'avons-nous faite ? Parce que le pays se cassait la figure. On a d'abord fait des essais qui avaient le même défaut que la monnaie actuelle, ils étaient thésaurisables. Et nous avons rencontré un homme extraordinaire, qui avait documenté Sylvio Gesell pour son livre : "*L'ordre économique naturel*".

Au départ, on se demandait si c'était un fou. Mais dans la discussion, on s'est aperçu que c'était un vrai génie. Il nous a appris la technique exacte. Ce qu'il faut en retenir, c'est que la monnaie est à l'économie ce que le sang est au corps humain : plus la monnaie circule, mieux marche l'économie. C'est la même chose pour le sang humain : si vous avez trop de sang, ça ne marche pas ; si vous n'en avez pas assez, ça marche pas non plus.

¹ Né en 1862 près d'Aix-la-Chapelle, Silvio Gesell se fixe à 24 ans en Argentine où il fait une rapide fortune comme fabricant d'instruments dentaires. Puis en 1900, il s'établit en Suisse et développe les théories qu'il a exposées dans son livre "*L'Ordre économique naturel*". Son idée est de proportionner la quantité de monnaie à la production, de manière à éviter les crises et, pour cela, de dissocier l'argent "monnaie d'échange" de l'argent thésaurisable. Le moyen : une dégradation annuelle de la valeur de l'argent, comparable à la dégradation moyenne des marchandises (qu'il estime à 5 %). Alors c'est l'emprunteur qui rend service au prêteur en payant l'affranchissement de 5 % (qui tient lieu d'intérêt) et en lui rendant la somme entière à la date convenue. D'où le nom de "monnaie franche" (qu'il faut affranchir de la pénalité de 5 % imposée à l'argent liquide thésaurisé).

Il faut donc pénaliser l'inertie et non l'énergie. Notre expérience a duré deux ans et demi, et le gouvernement de Guy Mollet a pris une ordonnance pour tenter de nous arrêter. Mais un juriste très célèbre, de l'Université de Besançon, nous a confirmé que sur le plan juridique, nous étions absolument inattaquables. Nous avons donc continué et nous avons fait des disciples à Marans, en Charente-Maritime. Nous avons aussi téléguidé une expérience à Porto-Allegre, au Brésil qui, malheureusement, n'a pas fonctionné correctement parce que les gens stockaient la monnaie franche au lieu de la faire circuler, à cause d'une dévaluation de plus de 30%.

La monnaie franche est taxée de 1% une fois par mois ; ce n'est pas grand chose mais avec ce 1% nous avons pu donner 5% d'augmentation à tous les salariés... Ils changeaient leur salaire en bons d'achats. Et on leur donnait 5% de plus au change. Tout le monde était d'accord, sauf les syndicats. Le patron était d'accord : on augmentait ses ouvriers, sans rien lui demander. C'est par la rotation, la circulation de la monnaie, que ça fonctionnait. On pourrait penser que 1% par mois, ça fait 12 % par an ... Dans la réalité, ce n'est pas vrai : ne paie le 1% que celui qui ne veut pas être coopératif, parce que s'il fait travailler quelqu'un d'autre avec ce billet, ce n'est pas lui qui paiera les 1%.

Ca marche très bien. Les gens qui ne voulaient pas avoir une pénalité se dépêchaient d'aller dépenser leur argent. Ainsi, ils faisaient travailler les autres et ceux-ci, ne voulant pas payer leurs pénalités, en faisaient travailler d'autres encore... Et le dernier, celui qui arrivait en bout de chaîne, même s'il payait 1% ce n'était pas très grave. **Si vous employez une carte de crédit, ça vous coûte plus cher que ça !**

Nous avons eu, sur plainte de la Banque de France, une intervention musclée de la brigade spéciales des finances. Ils pensaient nous emmener avec les menottes aux poignets, mais tous les soirs, on leur offrait l'apéritif qu'on payait avec la monnaie franche. Ils n'ont rien trouvé - nos comptes étaient affichés tous les jours et on savait exactement où on allait. De nombreux économistes constataient que la recette miracle marchait bien, les commerçants avaient doublé leur chiffre d'affaire, les paysans

vendaient leurs marchandises, les ouvriers étaient augmentés. Ils voulaient connaître le secret de notre miracle.

Notre ami Soriano, qui nous avait initiés, nous avait donné une réponse toute faite : "*tu ne sais pas, tu payes.*" C'est-à-dire : s'il y a quelque chose que vous ne savez pas faire, eh bien, vous payez pour ça. Et c'est normal. Notre devise était : "*enrichir les pauvres sans appauvrir les riches*".

Nous avons eu aussi des ennemis précieux. Le Parti Communiste, plus ou moins en accord avec le Parti Socialiste, avait donné ordre à tous ses membres de déchirer les bons d'achats qui leur tombaient sous la main. Alors chaque fois que nous émettions de l'argent, nous déposions une somme équivalente à la banque, sur un compte rémunéré, bien sûr, ce qui nous permettait de donner l'augmentation et de doter nos mariés ! Nos amis communistes déchiraient donc les bons d'achat, mais comme on avait la contrepartie, ils nous libéraient en même temps la même somme à la banque. Chez nous, on avait l'air malheureux parce qu'on disait : "*Quel dommage, on veut faire quelque chose qui marche bien, puis voilà ce que vous faites !...*" Nous prenions un air navré mais, au fond de nous-mêmes, on rigolait.

En fait, l'expérience s'est arrêtée parce que ça marchait trop bien. Le gouvernement n'a pas voulu nous transformer en victimes - on aurait été encore plus dangereux. Il a fait pression sur les consommateurs ; les ouvriers risquaient d'être licenciés et les commerçants d'avoir des contrôles fiscaux. Tous étaient désolés mais disaient qu'ils ne pouvaient continuer parce qu'ils ne voulaient pas de contrôle fiscal ni être licenciés. Nous avons alors pris la décision d'arrêter. Il faut quand même rappeler que la monnaie, c'est une création de l'homme, ce n'est pas quelque chose qui pousse toute seule ; c'est une création de l'homme, avec tous ses défauts.

*

*

*

DIVERS

Sur les traces de Sainte Hildegarde

La clôture prématurée de l'exposition de Mayence a rendu caduc notre projet pour le début de septembre et la tentative de rapprocher le voyage d'un mois s'est heurtée à l'indisponibilité de la plupart des personnes intéressées, soit pour partir, soit pour être prévenues.

Nous nous sommes donc rendus en petit groupe à Mayence où l'exposition, exceptionnelle, valait à elle seule le déplacement, par le nombre et la qualité des objets exposés et leur présentation remarquablement bien faite.

Ceux de nos amis qui passeront un jour dans cette belle région du Palatinat Rhénan auront à coeur d'esquisser un parcours du souvenir de Sainte Hildegarde, dans les vignobles et la campagne boisée, notamment par les sites de :

- Bermersheim, village natal et lieu de baptême,
- Disibodenberg, ruines imposantes et serines du couvent de ses 37 premières années religieuses,
- Bingen, où il ne reste rien du monastère de Rupertsberg, fondé par elle, lieu de sa mort,
- Eibingen, où sa dernière fondation revit dans une abbaye du XIX^e siècle où les moniales cultivent toujours la vigne, au-dessus du bourg de
- Rudesheim (sur Rhin) où se trouve l'imposante chasse de ses reliques en face de
- Rochuskappelle (La Chapelle de St Roch) où un autel à beau retable lui est dédié.

Un catalogue de l'exposition présente par photo l'intégralité des objets et des textes d'accompagnement dans une édition superbe. En allemand seulement.

Editeur : Verlag Philipp Von Zabern

(Postfach 190930.D - 80609 München, Coût : 78 DM + Port)

Le miracle de Wörgl au Tyrol

Alain Lemaître¹

Résumé : Voici encore un exemple concret qui montre l'efficacité étonnante d'une monnaie servant uniquement de moyen d'échange, à l'opposé de l'argent thésaurisable, si difficile à réguler.

Dans la vallée de l'Inn, au Tyrol, sur la ligne d'Innsbruck à Kufstein, se trouve un gros village hier connu seulement de quelques touristes et qui, aujourd'hui, est en train de devenir célèbre dans les deux hémisphères.

En 1932, Wörgl, avec environ 4300 habitants et plusieurs usines, se trouvait dans une situation économique tout à fait déplorable, comme partout en Autriche, en Allemagne et dans le monde entier.

C'est ainsi que 3500 personnes se trouvaient à l'assistance publique, dont 1500 chômeurs enregistrés. Les finances communales étaient dans une situation catastrophique : les fabriques étaient abandonnées et le commerce stagnait. La misère la plus noire régnait, ainsi qu'une grande détresse humaine. Les arriérés d'impôts locaux s'élevèrent, de 1926 à 1931, à environ 118 000 schillings et les recettes fiscales diminuaient constamment.

M.Unterguggenberger, maire de Wörgl, avait connaissance des expériences de monnaie franche selon Silvio Gesell . Il organisa un Comité d'urgence municipal, afin de créer des emplois. Très intelligemment, il comprit qu'il fallait expliquer aux membres du Comité comment on pouvait sortir de la crise et en même temps effectuer nombre de travaux publics nécessaires. Mais, puisque malheureusement la commune ne disposait pas d'argent, tout en ne pouvant en fabriquer elle-même, il proposa que la ville de Wörgl fasse imprimer des attestations de travail d'une valeur de 1, 5 et 10 schillings. Et qu'elle paye ainsi les employés et les ouvriers de la municipalité. Ces attestations seraient dénommées exactement "*bons de premiers secours de Wörgl, certificat de travail en valeur*".

¹ L'auteur peut être contacté à : *Troc en stock*, asbl Cauris, rue Emile Wauters 114, 10 210 Bruxelles

Ceux-ci ne seraient pas vraiment de l'argent au sens habituel mais ils devaient avoir valeur de moyen d'échange local. Et ils seraient grevés d'une taxe de 1% par mois pour avoir comme effet naturel une circulation ininterrompue et constante des bons.

Comme le Comité de secours municipal était constitué en particulier d'hommes d'affaires, d'entrepreneurs et d'employés de banque, tous les conseillers municipaux prirent donc connaissance de la possibilité d'écarter la terrible crise de déflation. Ils purent ainsi prendre leur décision.

Conformément à un plan d'action décidé à l'unanimité du Conseil, le 1^{er} août 1932, 30.000 schillings furent émis sous forme de certificats de travail. On s'aperçut bientôt que ce montant avait été considérablement surestimé par rapport aux besoins véritables.

C'est pourquoi, par la suite, près des deux tiers de cette somme furent retirés de la circulation et mis en réserve, de telle manière qu'en réalité ce n'est qu'environ 9.000 schillings qui ont été mis en libre circulation, en tant que bons de travail.

Cette habile mesure de l'administration municipale se révéla très avantageuse. Car de cette manière le pouvoir d'achat de sa monnaie - les bons de travail - restait au même niveau que le schilling officiel. Chaque mois la retenue de 1% était concrétisée à l'aide de timbres collés sur les certificats. Ces timbres étaient vendus par la commune et apportaient une recette fiscale nette.

Plein emploi et consommation

Quel fut le résultat de l'introduction de ce moyen d'échange (les bons de travail) qui se trouvait ainsi mis en circulation forcée ? Premièrement, les chômeurs obtinrent presque tous du travail et retrouvèrent par la même occasion un pouvoir d'achat. L'usine de cellulose embaucha 350 ouvriers. La fabrique de ciment 400. Une plage à aménager requit 100 ouvriers. On construisit des routes et des canaux. Les travailleurs reçurent des salaires. Dans les magasins, on acheta de nouveau. Partout l'on commença à s'enrichir, puisque le nouvel argent remplissait son devoir naturel, en circulant sans arrêt dans la population. Dès l'année 1932, les recettes fiscales passèrent de 93.000 à 121.000 schillings sans augmentation d'impôts. Les lourds arriérés furent

en grande partie réglés. Des paiements anticipés d'impôts pour 1933 furent même effectués !

La municipalité put créer des emplois de fonctionnaires, toujours sans emprunt ni augmentation d'impôts, alors que seulement 9.000 schillings avaient été émis sous forme de bons de travail, mais avec une dynamique intrinsèque. C'est ainsi que "*l'argent générateur de prospérité*", comme l'appelait le professeur américain d'économie politique Irving Fisher, fit son effet.

Mais en janvier 1933, le gouvernement du Tyrol, par ordonnance du bureau du chancelier fédéral d'Autriche, interdit l'émission de ces bons de travail. Le conseil municipal de Wörgl décida de porter plainte en référé contre cette interdiction, auprès du tribunal administratif. Dans sa plainte, il exposa que, grâce à cette monnaie franche, la commune avait pu faire rentrer la totalité des arriérés d'impôts des années écoulées ; qu'ultérieurement, la recette fiscale de la ville avait augmenté de plus de 17.000 schillings sans aucune augmentation d'impôts ; que la commune avait pu mener à bonne fin une série de travaux importants, restés en souffrance ; que le chômage avait pu être à peu près totalement résorbé. Enfin l'avocat de la commune souligna qu'il s'agissait pas de numéraire proprement dit dans l'émission de monnaie franche, puisqu'il manquait aux bons le caractère le plus important d'un billet : la possibilité de thésaurisation.

Un fait particulier mérite d'être signalé : Irving Fisher, professeur d'économie politique à l'université de Yale, avait envoyé en décembre 1932 ses assistants à Wörgl pour étudier l'expérience. Un des assistants de son institut, Hans Cohnsen, prononça le 17 février 1932, à la radio de New-York, une grande conférence pour toute l'Amérique du Nord sur cette expérience de monnaie franche. Il dut la recommencer deux fois. Finalement, sous la direction du professeur Fisher et sur l'exemple de Wörgl, de tels certificats de travail furent émis comme argent de secours dans 22 Etats des Etats-Unis, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de villes comptant plusieurs millions d'habitants.

Un jugement tranché

Le tribunal administratif rejeta la plainte de la municipalité de Wörgl, n'émettant néanmoins pas de jugement sur le fond, dans la mesure où cela concernait un domaine de théorie financière et où cette plainte exposait la nécessité et l'effet favorable des bons.

L'autorité avait perçu dans la démarche de la municipalité de Wörgl une illégalité, en ce que les bons représentaient des assignats de numéraire utilisés comme monnaie. Ainsi le droit exclusif de la Banque Nationale d'émettre des billets de banque avait-il été violé.

Pour le tribunal, les bons n'étaient pas acceptés pour leur valeur mais pour leur faculté d'être ultérieurement transmis comme moyen d'échange. C'est pourquoi ils avaient pris la fonction des pièces de monnaie ou des billets. Même si leur valeur oscillait à l'intérieur d'un certains laps de temps, à cause de la taxe, ils avaient en réalité une valeur et pouvaient trouver emploi ailleurs qu'à Wörgl, quand des gens qui n'y habitaient pas avaient à y effectuer des paiements aux commerçants ou aux habitants de cette ville.

En fait, l'approche du tribunal administratif est particulièrement caractéristique : il a refusé d'emblée de prendre connaissance de l'effet extraordinairement bienfaisant procuré aux gens de la commune et au peuple en général. Par ailleurs, aucun préjudice n'avait été causé à quiconque. Mais le tribunal a énoncé sans vergogne tout un paragraphe législatif et a considéré qu'ici il y avait eu infraction à la loi. Et peu importe si, par cette interdiction, la famine et la misère du chômage allaient réapparaître dans la commune de Wörgl.

Aujourd'hui à Wörgl, un pont porte l'inscription "*construit en 1933 avec l'argent libre*" ; une rue porte le nom de Silvio Gesell.

Un modèle qui dérange

Cet exemple pratique concernant le système monétaire nous offre des leçons très importantes. Il faut admettre qu'un moyen d'échange pur qui a perdu tout attrait de thésaurisation grâce à une taxe sur l'immobilisation, exerce une influence bénéfique tout à fait étonnante sur le circuit économique. Mais il y a nécessité

absolue et évidente qu'un tel argent - pur moyen d'échange - soit émis par une collectivité publique et soit indexé. Seule une gestion indexée de la monnaie peut en garantir le pouvoir d'achat. Si un Etat règle son système monétaire de cette manière, il apporte à son peuple "*l'argent qui fait la prospérité*" (selon l'expression du Professeur I.Fisher), sans déflation ni inflation, avec des conséquences favorables à peine imaginables du point de vue économique et social.

L'Ithaca "hour"

Joëlle Delvaux

Résumé : Voici cette fois un exemple contemporain de monnaie locale utilisable dans un rayon de 20 miles autour de la ville d'Ithaca, dans le comté de Tompkins (Etat de New York).

A Ithaca, dans l'Etat de New York, près de 1.500 boutiques et entreprises acceptent les *"Ithaca Hours"* : une monnaie qui permet d'échanger des biens et des services produits localement. Une manière de rendre l'économie humaine et écologique.

"Les Ithacas hours sont la meilleure chose qui soit arrivée dans notre cité depuis l'invention du pain en tranche", lançait récemment Michael, graphiste, à Jean-Paul Dubois, journaliste au Nouvel Observateur, parti en reportage à Ithaca¹⁰. *"Cela reflète notre philosophie, stimule notre agriculture, notre artisanat, et responsabilise nos vies"*, ajoutait Joe, marchand de disques.

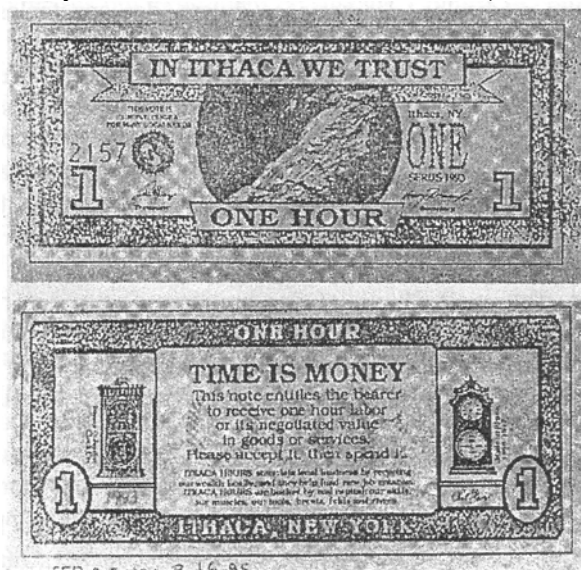
D'autres encore témoignaient de leur enthousiasme, évoquant les multiples aspects positifs des Ithacas Hours : *"Grâce à cette monnaie locale, notre argent reste ici et nous nous entraïdons, plutôt que d'enrichir des multinationales"*, disait Danny, électricien. *"Cette organisation parallèle crée un lien de solidarité et donne notamment la possibilité à des chômeurs de trouver un emploi"*, ajoutait Dave, professeur d'économie. *"Cette forme de troc nous permet, à ma femme et à moi, de manger plus souvent au restaurant"*, renchérissait Charlie, fabricant de tambours. Quant à Bill et Cris, marchands de légumes, ils expliquaient ravis : *"Grâce à cet argent local, davantage de gens achètent des produits du terroir. Cela a fait augmenter nos ventes et nous nous offrons désormais des petits luxes que nous n'aurions jamais pu nous payer en dollars"*.

Une monnaie non spéculative

Tout a commencé dans la tête de Paul Glover, ancien publicitaire et journaliste, diplômé de gestion municipale.

¹⁰ *"Le dollar est mort à Ithaca"*, par Jean-Paul Dubois. Article publié dans le *Nouvel Observateur* du 5 décembre 1996.

En 1991, il observe les mouvements de l'argent dans sa ville, Ithaca. Il y remarque les dégâts classiques du capitalisme : de grandes sociétés multinationales et des chaînes de magasins envahissent le marché, pompent l'argent local et le réinvestissent ailleurs, menaçant ainsi production et emplois locaux. Paul Glover, tenant d'un nouvel ordre économique basé sur les échanges de proximité, et écologiste jusqu'au bout des doigts, se rend compte alors que le seul moyen de permettre à l'économie locale de bénéficier de l'argent local, est de créer une unité monétaire que l'on ne pourrait gagner et dépenser que dans la ville. Il passe alors de la réflexion à l'action et imprime lui-même des billets dont la valeur unitaire est l'Ithaca "hour" (l'heure d'Ithaca, soit l'équivalent d'une heure de travail)².



L'intérêt du système, les 30.000 habitants de la ville et les 40.000 étudiants de l'université toute proche, l'ont compris progressivement. Au début, une petite centaine de commerces acceptaient la nouvelle monnaie. Aujourd'hui, ils sont 15 fois plus nombreux. Leur adresse est reprise dans une publication remise à jour tous les deux mois.

² Ndlr. Dans les S.E.L. (Système d'Echange Locaux), en Europe, l'unité de compte, le "grain de sel" correspond souvent à une heure de travail peu qualifié.

Paul Glover explique comment cela fonctionne : *"Le billet de base, l'Ithaca hour, vaut 10 dollars, ce qui représente en gros le salaire horaire moyen payé dans cette ville. Prenons maintenant un fermier qui vend pour 20 dollars de fromage. A la place de la monnaie nationale, il reçoit donc deux heures de travail gratuit. Avec ce petit capital, il achète par exemple les services d'un menuisier qui lui-même fait appel au savoir-faire d'un mécanicien, lequel l'utilise pour payer son chiropracteur, qui lui se sert de ces billets pour s'offrir quatre places de cinéma, et ainsi de suite. C'est un système sans fin qui grandit de lui-même, une économie écologique, en vase clos, qui s'écarte du dollar et où le temps de travail réel remplace les liquidités abstraites".* A Ithaca, en effet, on peut maintenant se procurer presque tout : des consultations médicales, des services divers, des spectacles, des dîners, des meubles, etc.

Le système est aujourd'hui bien huilé. La librairie Autumn Leaves assure le rôle de banque centrale. C'est là que les gens peuvent échanger leurs dollars en Ithaca Hours. Par contre, l'inverse n'est pas possible, spéculation et inflation étant bannies du système, par principe. La "banque" émet de nouveaux billets chaque fois que c'est nécessaire et remplace ceux qui sont endommagés. Par ailleurs, des coupures de deux heures, d'une demi-heure, d'un quart d'heure et d'un huitième d'heure ont rejoint les coupures initiales d'une heure. Enfin, pour éviter la falsification de cette monnaie locale, l'imprimerie a mis au point une encre qui change de couleur dès que l'on frictionne les billets.

Encouragements et émules

Aussi étonnant que cela puisse paraître, le système des Ithaca Hours semble ne pas provoquer de levées de boucliers majeure dans les milieux politiques. Au contraire. La mairie et la chambre de commerce ont avalisé la devise et une grande banque facture même certaines de ses charges et quelques frais de crédit en Ithaca Hours ! De plus, le procureur du Comté a récemment annoncé que les auteurs d'une contrefaçon d'Ithaca Hours seraient punis aussi sévèrement que ceux qui falsifient les dollars ! On croit rêver !

Quant aux multinationales et grandes surfaces, certaines ont déjà compris combien elles ne feront plus vraiment leur beurre avec les habitants d'Ithaca.

Mac Donald a aussi dû ranger ses hamburgers et liquider son enseigne du centre ville, les clients se pressant tout à côté dans la sandwicherie d'un artisan local acceptant les Ithaca Hours ! Des brioches à l'ancienne y ont depuis lors remplacé la nourriture fast-food... pour le plus grand plaisir de ceux qui aiment à retrouver enfin la saveur des bonnes choses, à un prix tout à fait acceptable.

A Ithaca, on estime que l'équivalent de deux millions de dollars en Ithaca Hours circulent dans la ville. Le succès du système, ce sont évidemment les habitants qui l'ont créé³. Devant une telle réussite, on ne peut rester que pantois. Oui, aux Etats-Unis, au pays de l'argent-roi, des groupes de citoyens, des populations instaurent un système économique et bancaire alternatif. Sans doute est-ce le ras-le-bol d'une société matérialiste à deux vitesses qui expliquent ce sursaut. Comme le confiait Paul Glover : *"l'Ithaca hour est une monnaie réelle dont la contrepartie représente le travail palpable de gens qui existent, tandis que le dollar est une monnaie de Monopoly, des espèces dépecées de tout matérialité, qui n'ont plus d'équivalent or ni même argent, mais seulement celui d'une dette nationale de 5.200 milliards de dollars. En Amérique, le plus grand fabricant de fausse monnaie, c'est l'Etat !"*.

Ithaca est certainement un "cas". Mais il n'est plus isolé. Ce système de monnaie locale fait des émules dans d'autres villes des Etat-Unis (25 dont Santa Fe, Kingston) mais aussi par delà le continent. Une banlieue de Mexico devrait bientôt tenter l'aventure depuis que Paul Glover a rencontré des zapatistes désireux de créer une nouvelle forme d'économie et de sortir des circuits classiques de l'argent... D'autres expériences devraient

³ Ndlr. Comme pour tout papier-monnaie, la valeur de la monnaie locale d'Ithaca est basée sur la confiance que les gens mettent dans les biens et services de la communauté. Il est inscrit sur le billet : *"In Ithaca, we trust"* (nous croyons en Ithaca). Au verso, on peut aussi lire : *"Ce billet permet à son porteur de recevoir une heure de travail ou sa contre-valeur négociée en biens ou services. S'il vous plaît, acceptez ce billet, puis dépensez-le"*.

Ce billet est tout à fait légal, et selon le fisc américain (Internal Revenue Service), il doit être déclaré comme tout autre revenu.

suivre, notamment en Afrique. "*Cette forme de troc est aussi très intéressante pour des pays pauvres*", assure Paul Glover, heureux de voir son système traverser les continents.

La naissance du dollar

Michel Tavernier

Les mesures contre le chômage restent apparemment sans effet. Le recours à des monnaies locales a pu permettre de relancer l'économie : ce fut le cas lors de la naissance du dollar !

En 1750, Benjamin Franklin raconte comment la Nouvelle-Angleterre sortit d'un cycle de chômage. A l'époque, la monnaie ayant cours était celle de l'Angleterre ; le gouvernement local crée alors une monnaie sans intérêt appelée "*colonial script*". Cette monnaie non convertible, ne pouvant être dépensée que dans l'Etat, provoqua une telle reprise des échanges commerciaux que rapidement la crise économique fut surmontée. Douze autres colonies anglaises, dès l'année suivante, lancèrent leur propre monnaie pour reproduire cet exemple. Le Parlement britannique vote aussitôt une loi pour interdire l'usage de ces monnaies parallèles.

En 1862, Abraham Lincoln, président des Etats du Nord, peinait pour financer la guerre contre les Etats du Sud. Devant la proposition des banquiers de lui prêter de l'argent à 30 % d'intérêts, il décide de frapper monnaie et lance la fabrication de ce qui deviendra l'actuel dollar. L'émission de cette monnaie qui ne reposait alors sur aucune équivalence en richesse lui permit non seulement de gagner la guerre de Sécession, mais encore de faire prospérer agriculture et industrie.

En 1865, Lord Goshen, porte-parole des banquiers londoniens, publie dans le "*London Times*" un article où l'on peut lire : "*Si cette malveillante politique financière devait perdurer, alors ce gouvernement fournira sa propre monnaie sans frais, sans aucune dette. Il aura tout l'argent nécessaire pour mener son commerce. Il deviendra prospère à un niveau sans précédent dans toute l'histoire de la civilisation. Ce gouvernement doit être détruit ou il détruira toute monarchie sur le globe.*"¹

Quelques semaines plus tard, le 14 avril 1865, Lincoln fut assassiné et les banquiers récupérèrent leur privilège d'émission et

¹ Cité dans "*Vers Demain*", de Rougemont, Québec, 1994.

le conservèrent, à l'exception de quelques brefs intermédiaires, jusqu'en 1913.

Cette année-là, le Congrès américain vota le "*Federal Reserve Act*" qui transférait son pouvoir constitutionnel de créer la monnaie des USA à une banque privée hypocritement appelée "*Federal Reserve Corporation*". Ce fut le début de l'histoire du dollar actuel².

In memoriam

Jean Tricot est retourné à la maison du Père le 25 septembre. Fidèle participant à toutes nos réunions, il s'efforçait de transmettre autour de lui, surtout aux jeunes générations, les fortes convictions religieuses qui faisaient de sa vie celle d'un chevalier des temps modernes.

En particulier il savait attirer l'attention sur les dangers de l'idéologie évolutionniste : nul doute que la récente parution du Cahier d'Edifa n°3 répondit à un de ses vœux les plus chers.

Lucien Pirnay, de Bastogne, nous a quitté à la veille du colloque de Montligeon où il s'était inscrit et où nous nous réjouissions déjà de voir son visage d'homme de paix, attentif et profond.

Que leurs familles trouvent ici l'expression de nos vives condoléances : "*La mémoire du juste vivra éternellement*".

² Ndlr. Cette question mériterait de larges développements. Ceux qui voudraient l'approfondir dès à présent pourront se reporter à l'ouvrage écrit en 1943 par un homme d'état américain, démocrate élu au Congrès par la Californie : *Out of Debt, out of Danger*, par Jerry Voorhis (rééd. *Populist Action Committee*, 1991). On se reportera également, concernant l'origine de la Banque d'Angleterre, à l'ouvrage de Gaston Bardet, *Demain, c'est l'an 2000 !* (Jacques Petit, Angers, 1958), pp.180-185.

LES DESSOUS DE LA PREHISTOIRE



Diminution de la taille des dents au cours de l'évolution de l'homo- sapiens...un cas d'école parmi d'autres.

Dr Jean-Maurice Clercq

Résumé : La diminution de la taille des dents au cours de l'évolution de la lignée humaine serait une confirmation de l'évolution effective des Homo sapiens. Elle a toujours été supposée mais jamais démontrée jusqu'à la publication, en 1987 par Patrick Semal, d'une recherche couronnée par l'Université Libre de Bruxelles. L'auteur du présent article, chirurgien-dentiste, a vérifié la partie essentielle de ce travail et constaté que l'étude ne démontre aucunement cette soi-disant réduction de taille dentaire.

Influencé par l'idéologie évolutionniste, on a considéré que la taille des mâchoires humaines allait en se réduisant. C'était pour cela que nos dents ne trouvaient plus assez de place pour se loger dans nos mâchoires. Les dents de sagesse avaient de plus en plus de mal à pousser ; aussi plus de 70% des enfants montraient-ils des malpositions dentaires¹.

Puisqu'il semble acquis que la taille des mâchoires diminue, il doit en être de même pour la taille des dents. L'indice peut être recherché sans trop de difficultés, puisque les dents constituent le matériel humain préhistorique le plus abondant.

En 1973, François Twisselmann, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, publia une étude allant dans ce sens et intitulée : *"Evolution des dimensions de la forme de la mandibule, du palais et des dents de l'homme"*.

¹ Il a été démontré dans différents articles et communications qu'il n'en était rien, que c'était souvent le résultat d'erreurs de comportement alimentaire et que la thérapeutique correctrice et préventive existait.

Elle portait sur la comparaison des différents groupes fossiles, dont les Néanderthaliens, avec un groupe de référence constitué par un échantillon provenant de la nécropole médiévale de Coxyde en Belgique. Curieusement, en s'arrêtant au Moyen-Age, l'Homme moderne n'était pas pris en compte.

Cette étude fut complétée en 1987 par Patrick Semal dans une communication intitulée: "*Evolution et variabilité des dimensions dentaires des Homo sapiens neanderthalensis*", et réalisée sous la direction de Mme Organ-Segebarth, co-directrice du Laboratoire d'Anthropologie et de Génétique Humaine de l'Université Libre de Bruxelles. Elle prenait en compte les dernières données concernant les néanderthaliens et comparait entre elles exclusivement les tailles dentaires, y compris celles des hommes modernes.

Avec l'appui de nombreux graphiques et diagrammes, l'étude démontrait qu'il existait bien une diminution de la taille dentaire au cours du temps dans le groupe Homo. Elle paraissait linéaire. Le professeur Twisselmann, dans la préface de l'étude², tira une relation entre le pourcentage de réduction dentaire et les millénaires sur lesquels elle s'effectuait, puis se mit à rêver sur l'avenir: "*La dimension des diamètres est progressive et ordonnée...La diminution progressive et ordonnée de la taille des dents jugales permet d'espérer...qu'il sera loisible de rapporter en termes de probabilité, d'après ses dimensions, une dent donnée à tel ou tel moment de l'évolution de la denture humaine (p.6)*". En d'autres termes, il espère, par de simples mesures d'une dent archéologique, définir en terme de probabilités l'âge de la dent et son appartenance à un groupe Homo précis en cas de trouvaille isolée ou non identifiée.

Cette étude a comblé une lacune de taille car "*aucune étude importante n'a été effectuée sur la base de l'ensemble des dimensions dentaires (p.10)*".

Les mesures dentaires ont été effectuées sur sept groupes archéologiques retenus : Coxyde (Moyen Age)-108 individus ; Mésolithique européen, Paléolithique européen, Protocromagnon-14 individus ; Néanderthalien-106 individus ; Anténéanderthalien-

² Parue aux éditions du C.E.D.Arc, Viroinval (Belgique), 1978.

71 individus ; Homo erectus et Homo sapiens archaïque non européens-47 individus.

S'y ajoutent les dimensions moyennes de plusieurs populations contemporaines, dont les Belges, ainsi que les dimensions moyennes des échantillons d'Australopithecus afarensis, d'Australopithecus africanus et d'Homo habilis.

Il faut aussi préciser que les individus mesurés sont très loin de posséder toutes leurs dents et qu'ainsi, par exemple, la mesure de la première incisive centrale supérieure n'a pu s'effectuer que sur 98 Coxyde, 69 Paléo-mésolithiques, 7 Protocromagnons, 23 Néanderthaliens, 7 Anténéanderthaliens.

Cette étude démontre que la taille des dents diminue au cours de l'évolution de l'espèce humaine, la confirmant du même coup. Ce travail fut salué par les spécialistes et couronné par le prix Paul Brien 1987 de l'Université Libre de Bruxelles.

Il sert donc de référence.

Il est à remarquer que cette recherche qui sert de référence n'a finalement jamais été vérifiée, ni reprise ou affinée.

Alors, par un simple esprit de curiosité critique personnel, nous avons voulu valider une partie de ce travail en comparant les mêmes dimensions dentaires chez nos patients, à partir de deux cent moulages accumulés en plus de 25 ans d'exercice professionnel, avec celles qui sont publiées dans l'étude de P. Semal.

Voici les résultats, qui n'ont pas manqué de surprendre :

- il n'y a pas de corrélation entre la taille des dents et celle du squelette.

- il n'y a pas de corrélation de taille entre la première molaire supérieure et l'incisive centrale supérieure.

- il n'y a pas de corrélation de taille entre la première molaire supérieure et l'inférieure.

- il y a des variations familiales importantes de la taille entre parents et enfants³, et entre les enfants : de 13 à 27%.

- le dimorphisme sexuel, de 2,7 à 10,40%, ne présente que peu d'intérêt dans le cadre de l'étude.

³ N.B. Les dents sortent chez l'enfant à leur taille adulte, seule la longueur de la racine peut encore croître. La taille mesurée est ici la largeur mésiodistale (le long de l'arcade dentaire).

- l'énorme variabilité des tailles selon le type de dent, de 20 à 43%, devient un obstacle statistique primordial.

DISCUSSION

Certes notre échantillon, par le nombre des sujets mesurés, ne peut être considéré comme parfaitement représentatif ; mais nous pensons quand même qu'il est aussi représentatif, si ce n'est plus, que ceux utilisés pour l'étude de P. Semal

1-Une première surprise de taille apparaît à notre analyse: nos patients, échantillon de notre clientèle, se situent, selon l'étude de Semal, entre les paléolithiques et les néanderthaliens, avec une moyenne de taille molaire égale, voire supérieure!

2-Les dents du Moyen Age que nous avons pu mesurer lors de fouilles archéologiques sont les seules à présenter une cohérence avec leurs homologues du groupe Coxyde dans l'étude de Semal : elles présentent une réduction de taille par rapport à l'homme moderne. On peut également faire remarquer que les mesures des dents du Néanderthalien du Régourdou sont presque identiques aux dimensions des dents des belges modernes données par P. Semal.

3-Une deuxième surprise réside dans la variabilité des tailles dentaires qui présentent jusqu'à 43 % d'écart (pour l'incisive latérale supérieure), phénomène qui peut encore s'accroître, ou se réduire des 3,7 à 10,40 % du dimorphisme sexuel selon les dents...

4-C'est la variabilité des tailles dentaires entre elles, pour une même dent, qui est la cause de ces résultats incohérents ; il faudrait en effet des milliers de sujets pour établir une moyenne fiable qui alors celle d'un groupe précis et non d'une population aux contours mal définis.

5-Le matériel préhistorique utilisé par P. Semal, compte-tenu de l'élargissement géographique qui a été nécessaire (les dents proviennent de sites archéologiques dispersés de l'Espagne à Israël), est malheureusement trop restreint pour être exploité, comme le montrent les mesures effectuées sur notre propre clientèle. De plus, il a dû supposer que les Néanderthaliens ne présentent aucune variation morphologique, géographique et chronologique (et ce dernier postulat va à l'encontre de

conclusions de l'étude de Semal : ses Néanderthaliens peuvent avoir plusieurs centaines de milliers d'années d'écart - selon ce qui est admis - car l'époque néanderthaliennne se situerait entre 350.000, voire 600.000, et 35.000 ans avant J.-C.).

Cette considération va à l'encontre de ce qui est constaté chez l'homme moderne, entre l'espagnol et l'allemand par exemple, et aussi avec ce que l'on a pu mesurer du Moyen Age.

6-Nous avons découvert que P. Semal, pour effectuer sa comparaison, s'est appuyé sur des mesures modernes qui ne sont en fait que des dimensions types données à usage anatomo-morphologique (pour les étudiants par exemple) ; elles ne relèvent aucunement d'études statistiques dimensionnelles. Ceci explique pourquoi nos moyennes mesurées se trouvent fort différentes des siennes, avec une taille supérieure, et très proches des études statistiques dimensionnelles sérieuses que nous avons trouvées par ailleurs.

CONCLUSION

La première erreur de l'étude de P. Semal sur l'évolution et la variabilité des dents chez les Homo sapiens réside dans l'utilisation de groupes préhistoriques trop hétérogènes et en trop petite quantité. De ce fait, elles ne sont pas représentatives et ne peuvent pas donner d'indications valables compte-tenu du trop grand pourcentage de variabilité existant.

La deuxième erreur, plus fondamentale, fut de s'appuyer sur des dimensions modernes de dents pour effectuer une inter-comparaison, alors que de toute évidence ces chiffres utilisés n'ont été publiés qu'à titre indicatif, sans base statistique. Ils ne peuvent donc servir à cette fin. L'auteur de l'étude, n'étant pas dentiste, ne s'en est sans doute pas rendu compte, nous osons l'espérer. Un examen un peu approfondi des tailles des dents humaines montre une variation dimensionnelle extrêmement importante, située entre 20 et 43% selon ce que nous avons constaté sur nos patients. Cela montre l'inexploitabilité de ce critère.

La troisième erreur, malgré quelques réserves d'usage émises par l'auteur, fut de tirer des conclusions sans chercher à faire vérifier son travail par des dentistes.

Une quatrième erreur fut de claironner trop rapidement et sans contrôle sérieux cette apparente réduction de la taille dentaire, de la faire cautionner par des autorités préhistoriennes, certes, mais incompétentes dans le domaine dentaire et d'avoir ainsi obtenu le prix Paul Brien de l'Université Libre de Bruxelles.

On constate une telle succession d'erreurs et d'imprudences de la part d'autorités universitaires impliquées dans l'enseignement et la recherche en préhistoire que cela en devient douteux. Le travail de P. Semal nous a semblé sérieux ; il pêche simplement par la qualité des matériaux utilisés, ce qui a permis d'extrapoler des conclusions hâtives lesquelles, malheureusement, sont exploitées depuis comme un acquis fiable dans des ouvrages traitant des Néanderthaliens et des Cro-Magnon.

Nous avons voulu exposer comment ce travail, par une succession d'erreurs et d'imprudences techniques, permet en quelque sorte de démontrer l'indémontrable, voire le contraire de la réalité .

C'est en quelque sorte un cas d'école...

Ainsi avancent parfois les grandes données théoriques dans le domaine de la préhistoire.

SOCIETE

Principes de la politique familiale

Dr Emile Tremblay

Résumé : On peut distinguer, dans la population active, deux grands groupes : l'un avec 2 enfants au plus par femme (24 millions de personnes) ; l'autre avec 3 enfants ou plus (4 millions de personnes). Comme le renouvellement des générations commence à 2,1 enfants par femme, la contribution de ces 2 groupes à l'entretien de l'économie et au paiement des retraites est nettement inégale. Une véritable politique familiale assurerait une répartition équitable des biens entre ces groupes, en reconnaissant pour tel le travail familial et en compensant la contribution supplémentaire apportée par les familles nombreuses.

A voir le cafouillage actuel dans la politique du gouvernement, et, ce qui est aussi grave, dans l'opinion publique, un rappel des principes de la politique familiale n'est pas superflu. Il est même tout à fait indispensable.

La désinformation a fait son oeuvre. L'ignorance dans cette question est devenue sinon générale, du moins très étendue. Il est donc nécessaire de rappeler les bases même de la politique familiale. Celle-ci, qui avait été appliquée pendant environ 40 ans, dès la naissance des premières allocations familiales, bien avant la seconde guerre mondiale, a été occultée pendant au moins 25 ans, dès l'offensive malthusienne et anti-familiale américaine, sur laquelle nos dirigeants, en bons malthusiens et en bons subalternes, se sont empressés de s'aligner, complètement indifférents aux réalités démographiques françaises et à l'équité sociale la plus élémentaire.

Cette politique familiale n'est pas une assistance aux plus démunis, aux plus pauvres, comme on voudra. Ceci relève de la politique sociale. Elle n'est pas non plus une politique fiscale, l'Etat ayant tous les moyens par ailleurs de réaliser ses objectifs fiscaux.

Il s'agit de tout autre chose.

Les malthusiens cherchent à privilégier les couples stériles qui, en se dispensant d'assurer la relève des générations et la

relève des cotisants des caisses de retraite, s'assurent un niveau de vie bien supérieur aux familles (deux salaires - deux retraites, pas d'enfant, c'est l'idéal économique malthusien). C'est aussi l'idéal financier des homosexuels¹. Si cette conception se généralisait, elle aboutirait à la destruction finale de la collectivité en cause, et à sa mort pure et simple. Très bien, diront les nihilistes, les adeptes de la culture de mort, les malthusiens divers et variés, qui sont nombreux en Europe aujourd'hui².

Ils n'oublient qu'une chose : c'est que, comme il n'y aura personne derrière eux pour payer leur retraite, ils n'auront pas de retraite et devront travailler jusqu'à leur mort pour survivre. Mais, bien entendu, une société qui ne comporte plus *in fine* que des vieillards invalides, impotents et malades (puisque'il n'y a plus personne derrière eux) n'a plus de production capable de cautionner la valeur de la monnaie.

Ils sont invalides, impotents et malades et leur argent ne vaut rien. Ils sont donc en plus dans la misère et livrés à leur propres forces qui s'éteignent.

Donc, l'idéal malthusien est radicalement suicidaire et conduit à l'extinction, non pas dans l'opulence, mais dans la misère. C'est l'idéal de la culture de mort aujourd'hui triomphante et acceptée par la quasi-totalité de la classe politique, de la classe médiatique et de l'opinion publique.

Bien sûr, de nombreux malthusiens sont de petits roublards. Ils veulent n'avoir, eux, aucune charge de famille, mais comptent bien se faire entretenir par les enfants des autres pour payer leurs retraites ; ils comptent aussi sur les enfants des autres, devenus adultes, pour produire et maintenir la valeur de la monnaie, donc la valeur de leur argent et de leur biens à eux. Ceux-là, tout compte fait, ne sont pas tellement anti-familiaux pour les familles des autres, car pour vivre à leurs crochets, il faut bien qu'elles existent.

¹ L'homosexualité permet la suppression radicale et totale du risque d'enfant dans les relations dites amoureuses : "*Double income, no kids*" (deux revenus, pas d'enfants) (*Valeurs actuelles*, n°3161, 28 juin-4 juillet 1997, p.27)

² Ndlr. A noter que l'Italie et l'Espagne ont dépassé la France en matière de politique antifamiliale, de là des taux de fécondité encore plus faibles.

Certaines familles sans enfants ne le sont pas volontairement. Elles tirent quand même un avantage financier très important de leur situation et bénéficient aussi du travail des familles et du travail des enfants des autres, devenus adultes, comme des cotisations versées par eux.

A part une minorité de cas pathologiques, la restriction de la natalité, très au-dessous du seuil de renouvellement, est absolument volontaire.

D'après l'INSEE, on pouvait distinguer en 1982, dans la population française, deux groupes :

- le groupe 1 (2 salaires, 2 retraites, 0, 1 ou 2 enfants, soit en moyenne 0,8 enfants par femme) : 24 millions de personnes.

- le groupe 2 (1 salaire, 1 retraite, 3 enfants et plus, en moyenne 3,6 enfants par femme) : 4 millions de personnes.

Le niveau de vie du groupe 2 varie de la moitié au tiers de celui du groupe 1.

Depuis 1982, le groupe 1 a augmenté, le groupe 2 a diminué (15 ans de dénatalité de plus).

La partie malthusienne qui a 0,8 enfant par femme (alors que le taux de simple renouvellement est de 2,1) et jouit d'un niveau de vie deux à trois fois plus élevé que l'autre partie, représente les 6/7^{èmes} de la population française, soit la très grande majorité.

Il n'est donc pas étonnant que dans un sondage ce soit la partie malthusienne qui l'emporte.

Au suffrage universel, ils ont la majorité.

Ce taux de 0,8 enfant par femme est rigoureusement suicidaire.

Pour les gens sains d'esprit, c'est-à-dire ceux qui résistent aux pulsions suicidaires collectives, la politique ne saurait être de l'auto-destruction programmée du pays.

Donc dans l'optique d'une survie collective dans les meilleures conditions, il faut préparer l'avenir en faisant en sorte que le renouvellement des générations soit assuré et que le vieillissement de la population soit stoppé par un redressement adéquat de la proportion des éléments jeunes, c'est-à-dire par une natalité suffisante.

Le principe fondamental de la politique familiale est donc que les charges de l'avenir soient équitablement supportées par l'ensemble de la population.

On ne saurait accepter, en cette matière comme dans les autres, l'iniquité dans le principe même des dispositions. Les charges doivent être équitablement réparties pour et sur toute la population, et ne pas reposer uniquement sur une minorité sacrifiée. On sait que les prestations familiales actuelles ne couvrent qu'une petite partie des charges globales supportées par les familles. Il faut donc qu'elles se rapprochent du montant des frais réels. Comme elles en sont très loin, on doit rejeter nécessairement tout plafonnement, tout seuil d'attribution et toute fiscalisation. Ce sont là des principes fondamentaux. Les prestations familiales n'étant qu'une couverture partielle, toute amputation par l'une de ces trois modalités ou les trois ensemble accroît ce caractère partiel de la couverture et de la compensation. C'est clair.

Une autre mesure de grande importance est l'indemnité de libre choix ou salaire maternel (ou parental). Le travail parental est à distinguer des dépenses parentales. Quand une mère de famille se fait remplacer ou aider par une assistante maternelle, celle-ci est rémunérée pour son travail familial. Il n'y a aucune raison pour que la titulaire de l'activité soit exclue de cette rémunération, alors que sa remplaçante est officiellement rémunérée. Cette exclusion doit cesser. Alors que tout travail mérite salaire³, il n'y a plus de raison pour que ce travail soit exclu des dispositions communes. Ceci pouvait se concevoir quand il était généralisé dans la société. A partir du moment où les 6/7^{èmes} d'une population s'en dispensent, soit complètement, soit en grande partie, il n'y a plus de raison pour que ce type de travail ne soit pas honoré comme les autres. L'honorer au sens financier du terme est un moyen de le faire respecter, de le faire apprécier, de le faire estimer par cette grande partie de la population qui aujourd'hui le méprise et le prend de haut.

³ Il y a certes le bénévolat, mais on ne peut pas laisser l'avenir reposer sur le bénévolat. Il faut que les familles mangent comme les autres et ne soient pas réduites à la misère quand les non-familles ont toutes les faveurs économiques de la société.

Ceci contribuera à rétablir l'équité entre tous face aux charges de l'avenir et applique le principe général d'équité indispensable dans ce genre de problèmes comme ailleurs.

Enfin, reste un point très important : l'affaire des retraites...

Des adultes cotisants passent chaque année dans le groupe des retraités bénéficiaires, et le groupe des cotisants s'éteindra de lui-même s'il n'y a pas de descendants, et s'il n'y a plus personne pour payer les retraites. Est-ce ce qu'on veut ? Ceci est vrai dans le système de financement des retraites par répartition, mais le reste dans le système par capitalisation, car sans population active la monnaie perd toute sa valeur.

Il y a dans le cas des retraites non seulement le problème des cotisants, mais celui, décisif, du renouvellement des cotisants.

Un enfant devenu adulte travaillera en moyenne 40 ans et paiera 40 annuités de retraite.

Avec 3,6 enfants par femme, chaque famille du groupe II donne à la société $40 \times 3,6 = 144$ annuités retraite.

Dans le groupe I, avec 0,8 enfant par femme, chaque famille donne $40 \times 0,8 = 32$ annuités retraite.

Un couple sans enfants donne 0 annuité retraite. C'est le cas aussi des couples homosexuels.

Le taux de renouvellement des générations est de 2,1 enfants par femme en occident, mais le taux assurant la correction du vieillissement à des niveaux acceptables est beaucoup plus élevé.

En admettant provisoirement le chiffre de 2,5 qui atténue l'aggravation du vieillissement et qui, de ce point de vue, est plus satisfaisant que 2,1, il faudrait une moyenne de $40 \times 2,5 = 100$ annuités retraite par famille. Par rapport à cette somme, le groupe II est créditeur de $144 - 100 = 44$ annuités retraite sur la société. Et le groupe I est débiteur de $100 - 32 = 68$ annuités retraite. Et, ceux qui n'ont pas d'enfant sont débiteurs de $100 - 0 = 100$ annuités retraite, vis-à-vis du régime des retraites.

Si le groupe II (familles de 3 enfants et plus) est fortement créditeur, le groupe I (0,1,2 enfants) est profondément débiteur et doit régulariser sa situation. Il est impératif que ce débit soit régularisé, de même qu'à l'inverse les soldes créditeurs devraient être compensés financièrement aux titulaires du crédit, c'est à dire aux familles de 3 enfants et plus. Ceci peut se faire en partie par

une cotisation retraite équivalence-enfant, et en partie par un reversement aux familles.

Cette mesure, qui rétablit l'équité en matière de retraite et de renouvellement des cotisants, a en outre l'avantage énorme de contribuer à combler le déficit des régimes de retraite.

Ce point est essentiel quand le nombre des retraités augmente rapidement jusqu'en 2006 et deux fois plus vite entre 2006 et 2033. Après, les choses changent à nouveau et nécessitent de nouveaux calculs.

En résumé, la politique familiale n'est pas une assistance aux plus pauvres. Celle-ci, tout indispensable qu'elle soit relève de la politique sociale. Et des familles dans l'extrême pauvreté ont droit, comme les autres français, aux aides dispensées dans ces circonstances et ne doivent pas en être exclues, bien que ces aides ne soient pas familiales.

La politique familiale vise fondamentalement à faire que les charges de l'avenir soient équitablement supportées par la totalité de la collectivité, et non par une minorité sacrifiée. C'est l'essentiel, le point central de la question. Il n'y a en outre aucune raison pour que le travail familial soit le seul grand travail d'intérêt collectif à ne pas être rémunéré. Cela pouvait se justifier autrefois, quand toute la population l'assumait. Maintenant que les 6/7^{èmes} de la population française l'ont complètement supprimé, ou réduit à sa plus simple expression, préférant travailler à gagner de l'argent, sa rémunération devient indispensable. Peut-être même qu'ainsi d'autres qu'une petite minorité se décideront à effectuer ce travail.

Le principe d'équité s'étend aussi à la question des retraites. Actuellement, le renouvellement des cotisants est exclusivement assuré par les familles. Le rétablissement de l'équité est de faire payer par les personnes ou les couples qui se dispensent de ce renouvellement, l'équivalent des cotisations que paiera l'enfant devenu adulte. Ces gens sont des débiteurs, il doivent s'acquitter de leur débit par le paiement de la cotisation retraite équivalence enfant. Ce serait, dans cet important domaine aussi, le rétablissement de l'équité. Il importe que les principes fondamentaux de la politique familiale soient connus de tous les décideurs et même, osons le dire, de toutes les familles, ce qui

n'est pas le cas. Il ne doivent pas être connus uniquement d'une petite minorité.

Remarquons que les grandes lignes de ces principes se réfèrent à la simple équité, au seul esprit de justice sociale, qui ne concerne pas que les rapports entre salariés et employeurs, et que les motifs démographiques n'ont pas été invoqués, à part le choix de base entre la volonté de survie et la volonté suicidaire.

Bien que ces arguments d'équité se suffiraient en eux-mêmes, la démographie leur ajoute d'autres arguments décisifs eux aussi, qui viennent donc soutenir les arguments d'équité.

LECTURE

Suite au "petit rappel des impossibilités du transformisme" (*Le Cep* n°4) signalons que Jean-François Péroteau a donné un livre décapant : "*Le Singe descend de l'Homme*" (320 pages).

Une opportune mise au point, 140 ans après la sortie du trop fameux livre de Darwin.

A commander chez l'auteur :

M. Jean-François Péroteau
4 rue E. Michelet F-33 400 Talence

Prix : 150 FF + Port 25 FF

(Prix réduit à 120 FF pour lycéens, étudiants, chômeurs, pasteurs, prêtres, rabbins et religieux)



BIBLE

A propos de l'âne et du boeuf

Yves Germain

Résumé : L'âne et le boeuf sont deux animaux domestiques des plus répandus et nul ne s'étonnera de les trouver aux côtés de l'enfant Jésus, dans la crèche de Bethléhem. Mais derrière cette tradition opère aussi un symbolisme biblique propre à chaque animal : l'âne représente les gentils, attendant leur conversion, et le boeuf représente Israël, attendant le Messie.

Rien dans l'Écriture ne permet d'affirmer qu'il y avait dans la crèche un âne et un boeuf. Cependant nous allons voir qu'ils y ont leur place par ce qu'ils évoquent.

Pour les Hébreux l'âne représentait "les biens matériels" (E. Munk, *Voix de la Thora*, Exode, p.135), donc les païens. Les Pères de l'Église partiront de cette définition et la préciseront.

Saint Matthieu (21,5) cite la Grande prophétie :

Zac 9,9 "*Voici que ton Roi vient à toi... humble et monté sur un âne, sur un ânon, petit d'ânesse*".

Certaines traductions nous montrent le Christ assis "*sur un ânon et sur le petit d'une ânesse*"... (Bible *Osty*, p. 21-24). Ce qui n'a aucun sens ; d'ailleurs Mc 11, 1-7 et Jn 12,15 ne mentionnent que "l'ânon".

Alors pourquoi Zacharie nous donne-t-il ces précisions? Tout simplement parce que l'âne, en hébreu *Hamor* (Het MWR), veut dire également "entassement, foule". Le prophète a donc pris soin de nous préciser que le Messie viendra sur un "âne", "le petit de l'ânesse", et non porté par "la foule" comme on risquerait de le comprendre.

Saint Mélicon au II^{ème} siècle écrit que l'âne représente "*le peuple des gentils*", donc les païens¹. Il est ainsi annoncé que le Christ sera d'abord "porté" aux nations par des païens qui se convertiront... Et nous savons maintenant que c'est bien ce qui s'est passé !

¹ "*La clé du symbolisme*". Réédition : Jean-Pierre Laurant "*Symbolisme et Écriture*", CERF, 1988, p.213. L'âne aurait été pour les Égyptiens le symbole de Typhon, un dieu du mal.

Un phrase de l'Exode doit aussi retenir notre attention : Ex 13, 13. *"Le premier-né d'un âne, tu le racheteras par une brebis !..."*

Il y a là également l'annonce que l'humanité sera d'abord paoenne, et qu'elle sera un jour "rachetée" par une brebis : le Christ, "Agneau de Dieu".

Saint Jean Chrysostome écrivait :

"L'âne, en effet est un animal, le moins intelligent presque de tous les animaux, stupide... C'est ainsi que les hommes, avant l'avènement du Christ, étaient souillés par le dérèglement de toutes les passions... semblables à des bêtes de somme, parce qu'ils portaient le fardeau de l'erreur que les philosophes ou les démons leur avaient imposée" (Sur saint Matthieu).

Le Christ rappelle aussi que l'on "détache son boeuf ou son âne le jour du sabbat pour le mener à boire" (Lc 13,15).

Et saint Ambroise commentera :

"Pourquoi en effet n'a-t-il cité aucun autre animal ? N'est-ce pas pour montrer que le peuple juif et gentil en viendra à désaltérer la soif de son corps à l'abondance de la fontaine du Seigneur ?" (Sur Luc II, p.73).

Saint Hilaire de Poitiers remarque que c'était alors l'âne qui faisait tourner la meule (Mt 18, 16) et il précise : *"ce qu'accomplit la meule est un travail aveugle, car les bêtes de somme ont les yeux clos, tandis qu'on les fait tourner en rond. Et sous le nom d'âne, nous avons souvent trouvé désignés les paoens"* (Sur Mat II, p.77).

Les Pères feront aussi remarquer que le croisement âne-cheval produit le mulet, *"sans intelligence"* (Ps 32, 9), et dont la "stérilité" demeure dans l'Écriture la marque de ce qui est paoen.

Enfin autrefois, on mettait un "bonnet d'âne", non pas aux mauvais élèves comme on le croit souvent, mais à ceux qui étaient dissipés et n'entendaient pas les paroles du Maître.

L'oreille a son importance dans l'évangélisation. Saint Paul le souligne : *"Comment pourraient-ils croire celui qu'ils n'ont pas entendu ? Comment pourraient-ils entendre si personne ne parle ?"* (Rm 10, 14).

Il nous reste à examiner le boeuf, symbole des Juifs. Tout d'abord, il faut savoir que "l'herbe" est la première nourriture donnée par Dieu (Gen 1, 29) ; elle représente donc sa Parole².

² Saint Mélicon, op. cit., p.138.

Ensuite, le boeuf "rumine". Ce verbe, en hébreu comme en français, veut dire aussi "méditer". Nous pouvons dès lors comprendre certains passages difficiles de l'Écriture, par exemple :

Isaïe 1, 3 : "*Le boeuf connaîtra son possesseur et l'âne la crèche de son maître*".

Ce qui veut dire que le croyant en Dieu s'attachera à la personne, son frère, tandis que le païen sera surtout lié à la crèche, où il trouvera sa nourriture et un abri : "les biens matériels".

On peut encore citer :

Deut 22, 10 : "*Tu ne laboureras pas avec un boeuf et un âne ensemble*"

Saint Mélicon explique que "*labourer, c'est exercer le travail de la prédication*" (p.198). Ce qui est évident, puisque nous sommes incités à la moisson (Mt 9, 37) et qu'il n'y a pas de moisson sans labourage. Nous sommes donc incités à annoncer le Message avec ceux qui partagent la même foi que nous, ... et non avec ceux qui soutiennent des thèses païennes. Le Christ le confirme clairement :

Mt 12, 25 : "*Tout royaume divisé contre lui-même va à la ruine*". Comme le disait saint Paul : "*La lettre tue, l'esprit vivifie*" (2Co 3, 6). L'âne et le boeuf dans la crèche annoncent l'unité des juifs et des chrétiens sous "*un seul Pasteur*".

*

*

*

**Turin : l'Ostension du centenaire
Dominique Tassot**

Résumé : Pour le centenaire du cliché photographique réalisé par Secondo Pia le 28 mai 1898, la ville de Turin ne pouvait manquer de présenter aux fidèles la relique insigne du christianisme : celle qui témoigne de la Résurrection.

On trouvera ici quelques impressions laissées par ce pèlerinage hors du commun. Car le Linceul n'a nul besoin d'un certificat d'authenticité : il porte en lui-même tous les caractères probants du lieu mystérieux où le divin et l'humain se conjugent indissolublement.

Le samedi 25 juin 1898, la *Semaine religieuse du diocèse de Valence* rendit compte de la première photographie du Linceul, en traduisant le compte-rendu que Philippe Crispolti avait donné à *l'Osservatore Romano*.

"On commença à développer les épreuves, et c'est alors qu'il se produisit un fait merveilleux. Comme on le sait, les taches ou ombres du Saint-Suaire vues directement, présentent le double dessein de la dépouille sacrée du Sauveur, parce que le corps ayant été déposé sur l'une des extrémités du Linceul et puis l'autre extrémité ayant été étendue sur le corps du côté de la tête, il y est resté la sanglante empreinte du dessous et du dessus. Ce double dessin, quoique décoloré, était très clair et assez détaillé, mais il donnait une idée des contours plutôt que des linéaments. Or, on savait que la négative photographique aurait renversé les couleurs, c'est-à-dire laissé en blanc les empreintes ; mais on supposait que, dans tous les cas, cette inversion aurait conservé ce qu'il y avait d'indéterminé dans l'original.

Au contraire, au fur et à mesure que l'image photographique se développait dans le bain, on voyait apparaître quelque chose de vraiment inattendu. C'était le dessin parfait et complet de la Sainte-Face, des mains et des membres, qui venait à la lumière, comme si au lieu de reproduire le Linceul où le corps fut enveloppé, on avait pris directement l'image du divin Martyr. Le Saint-Suaire était donc lui-même une négative exacte, quoique en apparence indéchiffrable, du sanglant cadavre que l'on y avait déposé.

La nouvelle s'en est aussitôt répandue : et l'on a vu commencer un nouveau pèlerinage à la maison du très habile et heureux artiste. Celui qui écrit ces lignes y est accouru lui aussi. La plaque photographique, exposée à la lumière, produit, dans sa transparence, une impression indicible. C'est comme une nouvelle et admirable ostension du Saint-Suaire. Nous avons vu

distinctement, tels qu'ils étaient, les traits du Rédempteur ; et nous avons été des premiers à les revoir après dix-neuf siècles, lorsque personne n'aurait osé concevoir une aussi chère espérance ! Répandez donc aussitôt cette extraordinaire nouvelle."

Pour le centenaire du cliché photographique pris le 28 mai 1898 à 23 heures par Secondo Pia, et du 14 avril au 14 juin, la capitale du Piémont exposait aux regards l'objet archéologique le plus étudié de toute l'histoire humaine. La ville, la province et la région s'étaient associées à cette ostension ; de là une organisation à la hauteur des foules attendues. En 1978, en effet, 3 millions de pèlerins étaient accourus vénérer la relique. Cette année encore, 750.000 personnes avaient déjà réservé leur passage dès avant l'ostension, et l'on compte plus de 2 millions de visiteurs.

Il est vrai que l'Eglise s'est bien gardée de tout triomphalisme. Certes, le Cardinal Wojtyla, venu comme pèlerin en 1978 avait demandé après son élection une ostension privée (en avril 1980) et s'est rendu à nouveau le dimanche 24 mai à Turin. Mais aucune publicité ne fut faite dans les diocèses et le Cardinal Saldarini déclarait à La Croix (14/4/98) : "*Le suaire est une réalité humble, pauvre et faible : c'est une pièce de toile qui évoque (sic) un Linceul... Le suaire garde sa valeur comme objet de culte, image sacrée du Crucifié*". Manifestement le lavage de cerveau fondé sur le carbone 14 a laissé des traces sous le chapeau de l'archevêque - custode ! Car ce galimatia se contredit lui-même : si le Saint-Suaire n'est pas la relique ultime de la Passion du Christ, en quoi peut-il mériter un culte légitime ? Et le groupe de brésiliens que j'ai vu défiler n'avait certainement pas traversé l'Atlantique pour admirer quelque oeuvre d'art sacré, fût-elle unique en son genre. D'ailleurs le recueillement des pèlerins, le silence de cette foule, même bien canalisée, suffit à montrer qu'elle ne doute guère de l'authenticité.

Après la traversée d'une longue galerie décorée par des reproductions d'ostension passées, les visiteurs se regroupent dans une salle d'attente.

Là, plusieurs photos du Linceul sont projetées et commentées, aidant les moins avertis à reconnaître l'empreinte frontale et l'empreinte dorsale, les marques de l'incendie de 1532

et les taches de sang, le tout accompagnés par ce verset qui sert de thème à l'ostension : "*Tous les peuples verront ton salut*".

Une chose est de voir la reproduction photographique¹, autre chose de contempler l'original. Celui-ci est exposé dans le chœur de la cathédrale, devant un immense panneau en trompe-l'oeil qui reproduit la chapelle Guarini (construite pour abriter la relique et qu'un incendie a gravement endommagée le 11 avril 1997).

Dans la demi-obscurité, une large tenture violette entoure de ses plis le cadre où resplendit le Linceul. Sous le verre blindé qui le protège, l'éclairage invisible est en effet si vif que la lumière semble jaillir du tissu lui-même. Sur les côtés, un chandelier à deux cierges rappelle aux assistants qu'ils veillent sur une dépouille mortuaire. Chaque groupe, réparti sur 3 rangs, reste environ 5 minutes devant la relique : assez pour se recueillir et se joindre à une courte et dense prière au Seigneur crucifié, mort par amour et qui nous permet de contempler Son visage, Lui qui règne dans les siècles des siècles....

C'est le moment de regarder et d'adorer, de se laisser impressionner par l'ultime trace matérielle du mort ineffable, de constater aussi la qualité des photographies du Linceul dont nous disposons depuis 1931 et surtout 1988. Seuls les 4 points de brûlure en équerre, déjà visibles sur le Codex Pray (Hongrie, daté de 1192) semblent plus nets que sur les reproductions. Puis il faut laisser la place à un autre groupe et sortir sur le côté de la cathédrale. Ceux qui veulent peuvent alors rentrer dans la nef et prier à loisir devant la relique, bien visible à 4 mètres du sol.

Car la réponse qu'appelle le Saint-Suaire n'est pas d'abord un acte de foi, une adhésion de l'intelligence. Comme pour les croisades, il s'agit surtout d'un acte d'amour. Des preux d'Occident se croisèrent car ils ne supportèrent pas l'idée que la terre foulée par le Christ demeurât le domaine de l'Islam. La Palestine fut le cadre des actes publics de Jésus.

Or le Linceul est à la Palestine ce que le saint des saints est au Temple : le lieu intime le plus sacré, touchant de plus près au sublime, le témoin des actes par essence les plus divins : la

¹ Une reproduction grandeur nature est exposée chaque après-midi de 15h30 à 17h30 à Fontenay-les-Roses en la Chapelle Sainte-Rita, 7 rue Gentil-Bernardo, tél. : 01 41 13 96 00).

Passion et la Résurrection. Le Suaire, c'est **le** sanctuaire, le lieu où se condense la mission de Jésus-Christ. Le mot "Jésus", en hébreu, veut dire "Sauveur" : le Linceul est la preuve matérielle de l'Amour divin. Non pas une relique parmi bien d'autres mais, avec le Suaire d'Oviedo et la Tunique d'Argenteuil, **la** relique par excellence : l'objet palpable laissé derrière lui par le Christ lorsqu'il accomplit à la fois les Ecritures et le salut de l'humanité. Celui qui aime n'abandonne pas les objets laissés par l'être aimé : il les recueille pieusement et manifeste ainsi la vérité de ses sentiments. Il en va de même ici.

Lorsque le Linceul reposait dans le trésor de l'empereur, à Constantinople, seul un petit nombre de dignitaires, d'ambassadeurs et d'artistes recevaient le privilège d'une ostension. Avec les véhicules à moteur et la photographie, c'est aujourd'hui le grand nombre qui est invité à contempler le visage qui sauve, à méditer devant le corps meurtri et défiguré du dieu fait homme des douleurs, à élargir aussi sa vision du christianisme aux dimensions de l'Univers. Car le Christ a proféré cette formule qui suffirait à ridiculiser tout autre qu'un dieu : "*Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront pas*" !.... Le mot hébreu que traduit "parole" est : "*devar*". Il signifie encore : "chose, objet, affaires". Rien n'empêche donc de voir dans le Linceul un de ces objets personnels légués par le Christ, et que sa participation directe à l'oeuvre du Salut associe à la structure divine de la Création. A ce titre, lui-non plus ne "passera" pas, et l'on s'explique pourquoi Nicolas Meritis, conservateur des reliques impériales à Constantinople en 1201, s'étonnait déjà devant "*ce linge défiant la décomposition parce qu'il a enveloppé le corps nu du mort ineffable*". On comprend aussi la façon miraculeuse dont il traverse des incendies redoutables. On conçoit enfin à quel point la prétention des radiocarbonistes à dater le Saint-Suaire à l'encontre de toutes les autres expertises se rend dérisoire.

Une nouvelle ostension est prévue pour l'an 2000. Elle sera, souhaitons-le, suivie d'une étude scientifique qu'il reste juste assez de temps pour bien préparer. Depuis 1978, les appareils ont beaucoup gagné en sensibilité.

En conjuguant le microscope et le spectroscope à fluorescence, on peut aujourd'hui éclairer une seule fibrille sur un

fil de lin et ainsi interroger la structure moléculaire des points colorés qui constituent l'image. Avec les découvertes attendues en observant la face cachée du Linceul, nul doute que l'histoire scientifique du Linceul va rebondir.

Mais là n'est pas l'essentiel

En inspirant à Niepce et Daguerre l'invention de la photographie, en suscitant le mot "révélation" pour désigner l'opération qui fixe et rend lisible le film sensible, Dieu dans sa préscience savait certes ce qu'Il nous préparait. Sans négliger les applications utiles de cet art optique, n'est-il pas manifeste qu'il s'agit aussi d'arroser le désert des coeurs pétrifiés d'orgueil et de retourner l'autorité excessive que la science s'est arrogée dans les esprits, au service de la seule autorité qui tienne, la seule que l'homme puisse aimer et servir sans restrictions. Face à l'emprise de notre infracivilisation matérialiste, avec son culte du soi et du confort, la réponse qui libère et qui restaure demeure celle qui fut préférée au commencement : *Qui est comme Dieu ?*

*

*

*

REGARD SUR LA CREATION

Ce que nous disent les abeilles

André Boulet sm

Résumé : *Savoir c'est la science ; croire savoir c'est l'ignorance*, disait Hippocrate. On croit trop souvent connaître ces êtres proches que sont les animaux domestiques ou familiers comme l'Abeille. Et pourtant !...

L'examen détaillé de l'Abeille révèle une admirable disposition des multiples organes qui tous concourent à sa mission : notre bien-être.

Comme tout le monde, vous savez beaucoup de choses sur les abeilles. Par exemple qu'elles s'orientent par rapport au soleil et qu'elles possèdent un langage gestué pour faire connaître à leurs compagnes la position d'un parterre de fleurs riches en pollen ou en nectar.

Mais, sans vouloir vous offenser, il y probablement beaucoup de particularités des organes et des fonctions de l'abeille que vous ne connaissez pas. Vous allez pouvoir en juger en examinant attentivement le dessin de la page suivante¹ et en lisant tout aussi attentivement les 16 petites notices correspondant à chacun des 16 numéros entourés d'un cercle sur le dessin.

Quand vous aurez bien regardé le dessin et lu toutes les notices, alors vous pourrez lire et comprendre ce qui va suivre.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DE L'ABEILLE OUVRIERE

La Tête

1. Deux antennes. Ce sont les détecteurs à parfum. Elles sont percées de petits trous et font office de nez.
2. Trois petits yeux, presque invisibles, dont on n'a pas encore bien saisi l'utilité. Mais il doit certainement y en avoir une !
16. Deux grands yeux, pour voir ce qui se passe devant, derrière, en haut, en bas et sur les côtés.

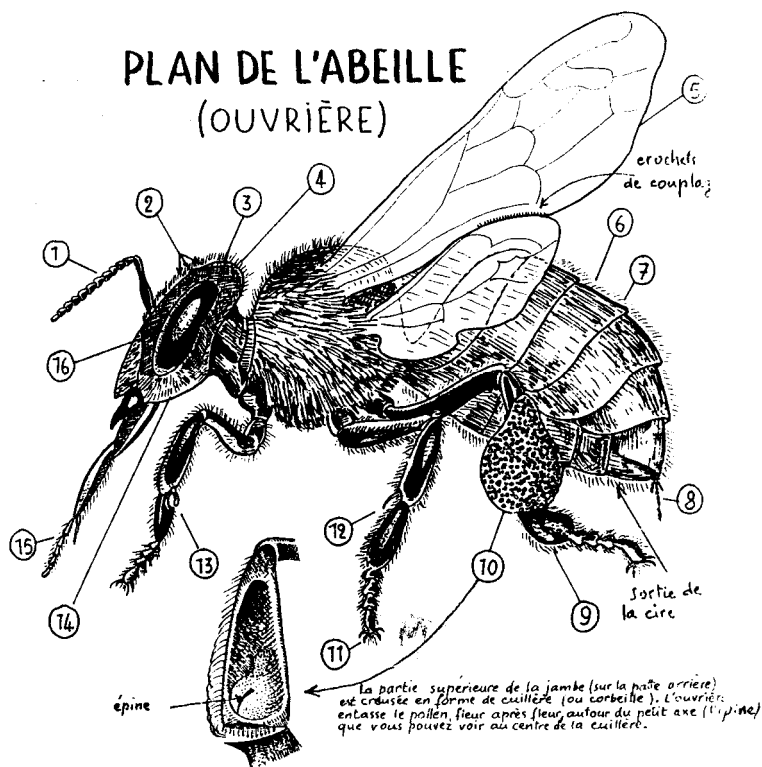
¹ Dessin et notices reproduites de La Hulotte, n° 28/29 "Spécial mouches à miel", 1^{er} semestre 1987 (F-08 240 Boulton-aux-Bois).

15. Une pompe à nectar, comprenant une trompe dans laquelle coulisse une langue de 2 mm qui puise le nectar au coeur de la fleur.

3. Un ordinateur miniaturisé. Grâce à lui l'abeille sait de naissance tout ce qu'elle va devoir faire dans sa vie et comment réagir en toutes circonstances. C'est le cerveau de l'abeille.

4. Un laboratoire chimique à gelée royale. Comme l'usine à cire (6), il fonctionnera quelques jours seulement. (Durée de la vie d'une abeille ouvrière : 5 ou 6 semaines environ, en été).

14. Deux mandibules en formes d'haltères servant à modeler la cire mais aussi à transporter toutes sortes de choses.



Les pattes

(3 paires, comme chez tous les insectes)

10. Un panier à pollen. La patte arrière est creusée en forme de corbeille. Tout en volant, l'abeille y entasse le pollen qu'elle récolte sur les fleurs. Ici la corbeille est pleine. Sur le dessin annexe voir la corbeille vide.

9. Une brosse à pollen. Elle se trouve derrière cette patte. Elle permet de remplir la corbeille à pollen située sur l'autre patte et vice-versa.

11. Chaque patte est munie de ventouses (pour se tenir et se promener sur des surfaces lisses) et de 4 crochets (pour escalader les surfaces tendres).

12. Un décroche-pelote articulé. Cette épine sert à retirer la pelote de pollen de la corbeille.

13. Un appareil à nettoyer les antennes. C'est une petites encoche en forme de demi-cercle. En pliant la jambe, l'abeille peut laisser l'antenne se déplacer dans cette encoche munie d'un petit balai et être ainsi nettoyée.

Les ailes

5. Il y a 4 ailes (2 paires). Elles sont couplées grâce à des agrafes, 23 petits crochets, visibles sur le dessin. La membrane entre les nervures de ces ailes est d'une légèreté inimaginable. Les 4 ailes pèsent environ 1 milligramme ! Un moteur puissant, bien que minuscule, les met en mouvement très rapide.

L'abdomen

6. Une usine à cire (qui fonctionnera seulement 6 jours environ). Il s'agit de "glandes cirières" qui se développent vers le dixième jour de la vie de l'abeille tandis que les glandes à gelée royale se résorbent et s'atrophient. Dès lors, l'ouvrière travaillera uniquement à la construction des rayons de cire où se sera engrangée la réserve de miel et de pollen. La cire suinte à travers la peau et s'accumule, sous les replis de l'abdomen, en plaquettes très minces. L'abeille retire celles-ci avec ses pattes et les porte à sa bouche où elle les pétrit et en fait des petites boules.

7. Un jerrican de grande contenance qui servira à transporter du nectar, de l'eau, du miel, et toutes autres bonnes choses à emporter à la ruche.

8. Une seringue à injecter du venin. L'abeille se sert de ce poison (mortel pour beaucoup d'animaux) contre les envahisseurs de la ruche.

N.B. : Le thorax et l'abdomen constituent une coque rigide en chitine incassable et lavable !

Ce que nous disent les abeilles

Les abeilles illustrent d'une manière particulièrement évidente une vérité théologique absolument fondamentale : tous les êtres, l'abeille comme l'humble pâquerette ou l'hippopotame, ont été pensés, conçus, réalisés par un Créateur unique, dans leurs moindres détails, avec une ingéniosité et une perfection qui surpassent infiniment celles des machines les plus sophistiquées de tous les ingénieurs les plus géniaux . La description de l'anatomie et de la physiologie d'une abeille ouvrière vaut toutes les preuves de l'existence de Dieu ! Il est tellement évident, en effet, à moins de se refuser à la lumière, que le hasard n'a pu rassembler chez un animal si petit (il pèse un dixième de gramme !) autant d'organes et de mécanismes fonctionnant si parfaitement et en si excellente coordination, non seulement entre eux mais avec tout l'environnement, et cela depuis des milliers d'années ! Voilà ce que nous disent les abeilles.

Et puis, ne pensez pas que les 16 notices de ce "Plan de l'Abeille ouvrière" épuisent toutes les capacités, les mécanismes ingénieux de cette infatigable travailleuse. De loin pas ! On n'a signalé dans les notices que ce qui est le plus apparent, le plus facile à découvrir. Mais il y a une multitude de processus biochimiques, électroniques, informatiques... très complexes qui fonctionnent parfaitement, pour que puisse se déclencher, par exemple, la fabrication de la gelée royale dans la tête de l'insecte, puis quelques jours plus tard, celle de la cire dans l'abdomen de notre ouvrière. Et cela depuis des milliers d'années sans qu'il ait été nécessaire d'y apporter la moindre amélioration !

Un livre entier ne suffirait pas à détailler toutes les trouvailles du Créateur pour que la petite abeille ouvrière puisse

faire son travail, dans la ruche et hors de la ruche, et fabriquer pour nous les hommes du miel de tous les goûts ainsi que la précieuse gelée royale qui fortifie les gens anémiés, et aussi la cire aux multiples usages chez nous les humains.

Or, ce qui vient d'être dit pourrait être redit pour les innombrables être vivants, gros ou petits, qui habitent notre Terre ! Avec un peu de foi vous arriverez même à croire que Dieu, en créant l'Abeille, pensait à l'homme : à tout ce qui pourrait lui être utile, lui donner de la joie... et faire naître en lui le désir de rencontrer ce Créateur si sage, si puissant, si bon, dont les oeuvres innombrables sont source inépuisable d'émerveillement, de reconnaissance et de joie. D'autant que le Créateur ne nous a pas seulement fait cadeau des abeilles !

Et puis, en même temps vous prendrez conscience que l'Homme (le couple homme-femme) est un être encore plus étonnant et admirable que l'Abeille, un chef d'oeuvre plus grand, puisqu'il peut, avec son intelligence, aidée de ses sens, découvrir les merveilles de l'abeille et tant d'autres choses dans la création, depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand. Puisqu'il est capable de communiquer, de communier dans l'amour avec d'autres hommes, avec Dieu Lui-même ! L'auteur du psaume 8, bien des siècles avant notre ère, s'exclamait :

*"Qu'est-ce l'homme pour que tu penses à lui,
le fils d'un homme, que tu en prennes souci !
Tu l'as voulu un peu moindre qu'un dieu,
le couronnant de gloire et d'honneur...!"*

Comme il serait beau que nous sachions regarder avec la plus grande attention l'oeuvre de Dieu ! Que nous sachions nous émerveiller et faire partager notre émerveillement au spectacle des créatures de Dieu ; mais aussi notre foi, notre confiance en ce Dieu Créateur ; notre désir de le connaître plus profondément, en son intimité, tel que son Fils unique, Jésus Christ, nous l'a révélé.

*Quelle profusion dans tes oeuvres, Seigneur !
Tout cela, ta sagesse l'a fait ;
la terre s'emplit de tes biens.
Bénis le Seigneur, ô mon âme ! (Ps. 103)*

COURRIER DES LECTEURS

De Monsieur F.B. (Calvados)

Le corps qui a été enveloppé dans le Linceul, montre tout au long les marques des pires meurtrissures, bien que l'inimaginable visage rayonne d'une majesté sereine plus forte que les tortures et que la mort. Il n'y a pas d'oeuvre d'art qui ait autant approché l'expression d'un Dieu. Je suis peintre et cela m'a frappé. Cette image inexplicable m'a suivi toute ma vie. La noblesse étonnante et le calme souverain de ce Souffrant m'ont mis à genoux et porté à l'adoration.

De Monsieur P.R. (Aveyron)

Je me permets de "répondre" à Maurice Caullery, (p.7). Le récit de la Genèse met en valeur les "6 jours" de la Création, comme le "temps de l'apparition des espèces" (et de leur environnement cosmique), à partir de l'eau et de la Terre, à l'appel de Dieu. Ce temps est révolu, mais nous y revenons à chaque "miracle" accompli par la puissance divine, en faveur de tel être particulier ou dans telle circonstance particulière quand il y a nécessité de rétablir l'harmonie originelle. De même qu'il n'y a pas d'explication "scientifique" aux miracles, il n'y a sans doute pas d'explication scientifique aux "6 jours".

Dès la fin de chaque "jour", des lois sont établies qui permettent de conserver l'harmonie cosmique.

Le 7^{ème} jour est celui du "repos" du Créateur (qui n'a plus besoin "d'intervenir directement" et qui contemple son oeuvre magnifique) ; ce "repos" est gâché par la méfiance de l'homme et de la femme (méfiance inspirée par le "père du mensonge", homicide dès l'origine), qui vont mettre "sens dessus-dessous" l'harmonie de la Création (ainsi la "pollution" moderne).

C'est alors que l'Incarnation Rédemptrice du Verbe de Dieu vient renouveler cette harmonie et nous faire entrer dans le 8^{ème} jour par la Résurrection du Christ.

Du P. B. (Vendée)

Je relis un bulletin qui, au milieu de réflexions extrêmement profondes, n'hésite pas à affirmer que les discours de Jésus avant sa Passion semblent être "mieux en situation", si on les place ... avant l'Ascension ! Ah ? Je me souviens d'un de mes professeurs d'exégèse à l'Université, qui ne rougissait pas de nous suggérer le plus sérieusement du monde une hypothèse de son cru sur le "fâcheux déplacement" du chapitre 6 de saint Jean qui aurait été "mieux en situation" - selon lui - avant le chapitre 5. Et pourquoi ? Des considérations "théologiques" et "exégétiques" lui suggéraient cette hypothèse baroque. Mais comment avait-il pu y avoir mal donne à ce point ? Là il se surpassait : à Patmos où saint Jean avait écrit), l'évangéliste habitait une sorte de grotte que notre professeur supposait pleine de courant d'air. Et il imaginait que saint Jean aurait vu ses feuilles de papyrus emportées par quelque courant d'air un peu plus fort . Ses disciples les auraient récupérées, mais, hélas pour nous, dans le désordre.

Avouez, cher Monsieur, qu'il fallait y penser. A quoi tient l'ordre des chapitres dans nos évangiles ? A de malencontreux courants d'air. Il est vrai que ce n'est pas une sinécure que de découvrir des raisons plausibles à des "déplacements" de chapitres entiers !.. Et après tout, une telle hypothèse n'est pas beaucoup plus folle que bien d'autres qui sont avancées à l'heure actuelle.

De M^{me} E.M. (U.S.A.), à propos de l'article de Samuel Peavey sur l'école à la maison :

Le mouvement des écoles à la maison continue à grandir. Maintenant on estime qu'un million et demi d'enfants sont éduqués à la maison. J'ai 23 petits-enfants qui sont ou été élèves à la maison. Les six aînés ont eu beaucoup de succès à l'université. Les deux aînés ont gagné la prestigieuse "National Merit Scholarship", bourse qui est donnée à seulement un demi-pourcent de tous les élèves de la nation. Cela a payé pour toute leur

éducation à l'université. Les autres ont gagné d'autres bourses, de manière qu'aucun d'eux n'a dû payer pour les classes (au plus, pour leurs livres).

UN SAVANT DEVANT LA FOI
Avec toute la science du monde nous avons besoin
de croire

Wernher von Braun (1912-1977)

administrateur adjoint de la NASA

A la question de Ponce-Pilate : "Qu'est-ce que la vérité ?" l'homme n'a jamais été si près de trouver une réponse que sur la voie de la science. Personnellement, je crois à la victoire ultime de la vérité. Je crois que dans la mesure où nous en apprendrons davantage sur la nature, non seulement nous aboutirons à des découvertes scientifiques universellement acceptées, mais également à un ensemble de règles et de modèles de comportement humain universellement acceptés.

Les matérialistes du XIX^e siècle et leurs héritiers marxistes du XX^e nous disent que la connaissance scientifique croissante de la création permet de nous passer de la foi en un Créateur. Mais jusqu'ici toute nouvelle réponse a amené de nouvelles questions. Mieux nous comprenons la complexité de la structure atomique, la nature de la vie, ou la marche des galaxies, plus nous trouverons de raisons de nous émerveiller devant les splendeurs de la création divine. Mais notre besoin de Dieu n'est pas fondé sur la seule crainte. L'homme a besoin de foi comme il a besoin de pain, d'eau ou d'air.

Avec toute la science du monde, nous avons besoin de croire en Dieu, dès que notre foi en nous-mêmes a atteint ses limites¹.

* *

¹ Extrait de : "Pour vous qui est Jésus-Christ", éditions du CERF ; Paris, 1970, p.24.

Et pourtant !

Carl Christaki

Un petit être en trop,
Un petit être en plus,
Comme un verre eut déplié
A l'ivrogne au bistrot.

La vie avance au trot,
Sol sec ou qu'il ait plu,
Et le nom des élus
Se peut lire aux vitraux.

Je n'y ai pas ma place,
Du moins apparemment,
Mais l'apparence ment.
Et le Seigneur de grâce
Qui semble m'oublier,
Aime se faire prier
Pour nous montrer sa face.

*

*

*